



Négociations vers l'avant :

Histoire de la
grève du SCFP au
Nouveau-Brunswick
en 2021

PAR SUSAN O'DONNELL ET DAVID GORDON KOCH
INTRODUCTION PAR DAVID FRANK
CONCLUSION PAR STEVE DROST ET SANDY HARDING

Négociations vers l'avant :
Histoire de la grève du SFCP au Nouveau-Brunswick en 2021

par Susan O'Donnell et David Gordon Koch
Introduction par David Frank
Conclusion par Steve Drost et Sandy Harding

Droits d'auteur © 2023
Les auteurs

Publication conjointe :
Syndicat canadien de la fonction publique
COOP Média NB

Syndicat canadien de la fonction publique
1375, boulevard Saint-Laurent
Ottawa (Ontario)
K1G 0Z7
scfp.ca

COOP Média NB
180, rue St. John
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 4A9
nbmediacoop.org

ISBN : 978-1-7779323-4-3

Conception graphique du livre par Jocelyn Renaud

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE (GRANDE) :
Une gréviste devant le bureau du ministre de l'Éducation
Dominic Cardy à Hanwell, Nouveau-Brunswick,
le 1^{er} novembre 2021.

Photo : Cole Burston

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE (PETITE) :
Des grévistes marchent sur la rue Brunswick à Fredericton,
Nouveau-Brunswick, le 2 novembre 2021.

Photo : Cole Burston

Table des matières

ii	Introduction : Des services publics de qualité et des bons emplois
10	Chapitre 1 : Mettons fin au mandat, Négocions vers l'avant
16	Chapitre 2 : Dérapage dans les foyers de soins
23	Chapitre 3 : Une piqûre dans le bras, une claque en pleine face
32	Chapitre 4 : 100 jours pour des salaires justes
40	Chapitre 5 : Votes de grève et considérations pandémiques
45	Chapitre 6 : Prêts à l'action
52	Chapitre 7 : Grève!
60	Chapitre 8 : Manifestation à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
68	Chapitre 9 : Le vendredi de l'épreuve de force
76	Chapitre 10 : Une percée!
82	Conclusion : La solidarité donne des résultats
88	Composition des équipes et des comités

Introduction : Des services publics de qualité et de bons emplois

David Frank



Ce fut la plus grande grève au Canada cette année-là. Elle donna aussi lieu à une des manifestations les plus importantes et les plus animées jamais tenues dans la capitale du Nouveau-Brunswick. Par un mardi après-midi ensoleillé au début novembre 2021, des milliers de personnes ont en effet protesté dans les rues de Fredericton, bloquant la circulation, brandissant des bannières, faisant du bruit et scandant des slogans.

La foule rassemblée devant l'Assemblée législative provinciale dépassait facilement les 5000 personnes. Les rues avoisinantes sont demeurées bloquées pendant des heures alors qu'on applaudissait les discours, partageait des nouvelles sur le progrès de la grève et accueillait les supporteurs et membres d'autres syndicats. Dans les communautés de la province, des piquets de grève étaient érigés aux principales intersections et devant les centres commerciaux, les grévistes soulevant des pancartes et saluant les passants qui klaxonnaient en guise d'appui.

La grève de 22 000 travailleuses et travailleurs, membres de 10 sections locales provinciales du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), a duré 16 jours. La confrontation était toutefois en préparation depuis des mois, voire des années. Comment les membres de ce syndicat en étaient-ils arrivés là? Quels étaient les enjeux? Et pourquoi la population du Nouveau-Brunswick a-t-elle démontré un tel appui à leur cause?

Les prochains chapitres s'amorcent par la description d'une décision prise par les membres du syndicat près de cinq ans avant le début de la grève. Et cette brève introduction nous ramène près de 50 ans en arrière, lorsque le SCFP a commencé à être un acteur puissant au Nouveau-Brunswick.



Ligne de piquetage devant un hôpital de Moncton pendant la grève générale de juin 1992.

Photo tirée de *Provincial Solidarities: A History of the New Brunswick Federation of Labour* de David Frank/Telegraph-Journal Archives.

Des services publics de qualité et des emplois décents

Lorsque le SFCP a été fondé à Winnipeg en 1963, le Nouveau-Brunswick ne comptait que 2500 membres, la plupart travaillant dans des hôpitaux locaux, des conseils scolaires et des municipalités. Les choses ont changé sous l'administration du premier ministre Louis J. Robichaud dont le programme *Chances égales pour tous* proposait d'élargir et de moderniser les services publics de la province.

Louis Robichaud savait que la population du Nouveau-Brunswick se souvenait de la pauvreté extrême de la Grande Dépression et des espoirs communs d'un avenir meilleur exprimés à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les gens voulaient que les gouvernements élargissent les services sociaux, améliorent leur niveau de vie et s'attaquent aux disparités en matière d'éducation et de soins de santé. Le programme *Chances égales pour tous* visait à améliorer l'efficacité du gouvernement et à assurer une plus grande justice sociale dans la distribution des biens publics. Louis Robichaud s'attendait à ce que les syndicats, qui réclamaient depuis longtemps que le Nouveau-Brunswick « ouvre la porte aux possibilités » pour les travailleuses et les travailleurs de la province, soient des alliés naturels.

Au début, le premier ministre et ses conseillers ignoraient toutefois que cela mènerait aussi à l'extension des droits syndicaux aux fonctionnaires provinciaux. Ces derniers avaient été exclus de la définition d'« employé » lors de l'adoption dans les années 1930 et 1940 des lois du travail historiques reconnaissant le droit des travailleuses et des travailleurs d'adhérer à un syndicat et de participer à la négociation collective. Mais sous



le gouvernement Robichaud, les syndicats ont réclamé le droit pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de négocier avec leurs employeurs des conditions de travail plus justes. Selon eux, la négociation collective était un élément fondamental de la vie démocratique qui devait servir à faire avancer le progrès social.

Sous le leadership énergique de John F. « Lofty » MacMillan, un ancien combattant de la marine et ex-policier de Saint-Jean devenu organisateur régional pour le SCFP, les membres du syndicat ont écrit des lettres, signé des pétitions et fait du lobbying auprès des ministres et des député(e)s, en plus de tenir des rassemblements et des réunions dans toutes les régions de la province. En 1968, les syndicats ont eu gain de cause avec l'adoption de la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics*. Selon le ministre du Travail de l'époque, en accordant aux fonctionnaires les mêmes droits qu'aux autres travailleuses et travailleurs, la province pourrait compter sur « des employé(e)s qui ont un bon moral parce qu'ils travaillent dans des conditions qu'ils ont eux-mêmes contribué à créer ».

C'était le début de l'engagement du SCFP envers des services publics de qualité pour la population néo-brunswickoise et de bons emplois pour les femmes et les hommes qui les fournissent. En 1971, l'année où le Nouveau-Brunswick a mis en œuvre l'assurance-maladie, le SCFP comptait plus de 10 000 membres dans la province. Ce nombre était quatre fois plus élevé qu'en 1963, et le syndicat continuait d'attirer des membres dans de nouveaux secteurs, y compris les foyers de soins de la province. D'autres travailleuses et travailleurs du secteur public (soins infirmiers et éducation, notamment) commençaient également à bénéficier des modifications apportées aux lois du travail et pouvaient compter sur leurs syndicats pour défendre leurs intérêts.



Marche vers l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick à Fredericton, le 2 novembre 2021.

Photo : Cole Burston

Gestion des dépenses

La théorie traditionnelle des salaires fait la distinction entre le prix minimum du marché qu'un employeur doit payer aux travailleuses et aux travailleurs pour assurer leur retour au travail le lendemain et un salaire plus favorable qui permet aux employé(e)s de profiter d'un meilleur niveau de vie. Le système de relations de travail, qui s'est construit au fil d'une longue série de conflits non réglés, décrit les droits, les restrictions et les responsabilités visant à concilier ces différences.

En tête de liste de ces compromis historiques, il y a la négociation d'une convention collective, un contrat exécutoire qui couvre les salaires, les conditions de travail et les procédures en place. En échange de la promesse de stabilité et du respect du processus en place, les travailleuses et les travailleurs renoncent à leur liberté de prendre des mesures collectives unilatérales. Même à l'expiration de la convention collective, le travail doit se poursuivre et aucune grève légale n'est autorisée avant que toutes les étapes de la négociation et de la conciliation soient franchies. La prémisse est que, par un processus prévoyant des échéances et des discussions, ce que la loi appelle la « négociation de bonne foi », les négociateurs des deux parties parviendront à des conclusions raisonnables.

L'adhésion à un syndicat est inégalement répartie au Canada. En raison d'un marché du travail segmenté, plusieurs travailleuses et travailleurs, surtout dans le secteur privé, à temps partiel, occasionnels ou à la demande, n'ont pas un accès facile à la syndicalisation. Cela étant dit, les ententes protégeant les employé(e)s syndiqués ont tendance à faire grimper les salaires des non-syndiqués, ce qui élargit l'assiette fiscale et stimule



l'économie. Les syndicats sont d'ailleurs souvent les premiers à recommander des mesures qui profitent à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, comme l'indemnisation des accidents du travail, les congés payés, les congés de maternité, l'équité salariale, les services de garde éducatifs à l'enfance, le logement abordable et des salaires de subsistance.

L'histoire ne suit jamais une ligne droite. Les syndicats au Canada ont fait des gains au début des années 1970. Le nombre de membres atteint des niveaux sans précédent, les salaires des travailleuses et des travailleurs constituent la part du lion du revenu national et l'ensemble des citoyens profitent du « salaire social » versé sous forme de services publics. Malheureusement, les conditions ont changé dans les années 1980, les gouvernements délaissant leurs responsabilités sociales et adoptant des politiques néolibérales, sous prétexte que les forces du marché produisent de meilleurs résultats sociaux.

Par conséquent, le financement fédéral des programmes sociaux, y compris les soins de santé, est considérablement réduit. Les gouvernements provinciaux ont réagi en réduisant les dépenses publiques, en privatisant les services et en diminuant les taux d'imposition des entreprises, tout cela dans le but de montrer qu'ils offraient un « environnement favorable aux affaires ». Les provinces ont généralement soutenu qu'il n'existait pas de stratégie de rechange, rejetant l'augmentation des revenus grâce à des impôts plus équitables, une hausse des redevances sur les ressources et des politiques sociales et environnementales plus intelligentes. Pendant ce temps, comme les salaires dans le secteur public accusaient un retard par rapport au coût de la vie, le SCFP et d'autres syndicats du secteur public sont montés aux barricades pour défendre les services publics et les salaires des syndiqué(e)s.

Au début des années 1990, les membres du SCFP au Nouveau-Brunswick ont fait les frais de cette nouvelle approche gouvernementale. Le gouvernement provincial a eu recours à un pouvoir qu'aucun employeur du secteur privé ne possède, soit le droit de suspendre les négociations collectives et d'adopter des lois appuyant sa position en tant qu'employeur. En 1991, le gouvernement du premier ministre Frank McKenna – un libéral très différent de Louis Robichaud – a déposé la *Loi sur la gestion des dépenses*, lui accordant le pouvoir de reporter les augmentations salariales négociées un an plus tôt.

De grandes manifestations s'en sont suivies. Cette violation du processus normal de négociation a même été condamnée par l'Organisation internationale du Travail. Mais cela n'a pas empêché le premier ministre de tenter l'année suivante de révoquer d'autres conventions collectives. Avec l'appui de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick, les sections locales du SCFP ont riposté, déclenchant en 1992 une grève illégale de quatre jours qui a paralysé les services publics de la province. Le gouvernement a menacé d'imposer des amendes massives et d'annuler les accréditations syndicales, mais le SCFP n'a pas reculé. Il a continué à s'opposer au gouvernement provincial et l'a forcé à retirer son projet de loi.

En 1992, le Nouveau-Brunswick n'avait jamais été aussi proche d'une grève générale. Cela n'a cependant pas empêché les gouvernements libéraux et progressistes-conservateurs de poursuivre leurs politiques de faibles taux d'imposition des entreprises, de bas salaires et de réduction des dépenses publiques. En 2001, le gouvernement de Bernard Lord tente d'adopter une loi de retour au travail et d'imposer une entente au personnel des hôpitaux, une tactique que le gouvernement de Richard Hatfield avait utilisée contre les employé(e)s des districts scolaires en 1982.

Les augmentations salariales annuelles étant généralement limitées à 0, 1 ou 2 %, les syndiqué(e)s voyaient leur pouvoir d'achat continuer à baisser en raison de la hausse des prix. Les effets de la réduction des dépenses publiques étaient visibles dans toute la province : des routes et des ponts en mauvais état, ainsi que des hôpitaux et des écoles surpeuplés faute de ressources adéquates. Les syndicats devaient traiter avec des leaders politiques qui ne croyaient plus au rôle positif que les gouvernements et les syndicats peuvent jouer pour favoriser le progrès social et économique.

Malgré ces reculs, les décisions de la Cour suprême du Canada, en 2007 et en 2015, selon lesquelles le droit à la négociation collective et le droit de grève sont protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés*, étaient encourageantes. Ces décisions reconnaissaient le droit des travailleuses et des travailleurs de participer, à travers leurs syndicats, « à la détermination de leurs salaires, conditions de travail et règles qui régissent leur vie professionnelle ». De plus, elles considéraient le droit de grève comme « une affirmation de la dignité et de l'autonomie des employé(e)s dans leur vie professionnelle ».

Il ne faut toutefois pas oublier que ces décisions judiciaires étaient les fruits d'appels devant les tribunaux menés de longue haleine et découlant de conflits de travail survenus des années auparavant. La triste réalité est que les droits constitutionnels ne deviennent réalité que lorsqu'ils sont affirmés et mis en œuvre.

Aller de l'avant

L'histoire a ses tournants, et les chapitres qui suivent commencent en 2017 avec la décision du SCFP de se préparer à négocier de façon plus agressive lors des prochaines rondes. Les nombreuses étapes qui ont mené à la grève de l'automne 2021 peuvent être considérées comme une étude de cas, autant en matière de relations de travail provinciales qu'au chapitre de l'engagement et de la mobilisation des membres. Vous noterez à la lecture une partie de la complexité du système de relations de travail actuel, y compris les frustrations et les obstacles auxquels font face les travailleuses et les travailleurs qui tentent d'exercer leur droit à la négociation collective. Vous en apprendrez aussi beaucoup sur le fonctionnement des syndicats et sur la façon dont les membres participent à la formulation des politiques et à la prise de décisions, y compris les choix très importants concernant les grèves et l'acceptation des ententes.

Bien que l'obtention de meilleurs salaires fût la priorité des membres au cours de cette longue campagne, il faut noter que la situation a atteint son point critique alors que les conditions de stress associées à la pandémie de 2020 et de 2021 sévissaient. La crise de santé publique a surtout mis en évidence la valeur des services publics et des travailleuses et des travailleurs qui les fournissent. De plus, les sections locales du SCFP ont fait preuve d'une grande solidarité en s'engageant dans un processus de négociation centralisée. Ce type de négociation par front commun, dans laquelle les questions clés sont négociées à une seule table de négociations, suggère d'ailleurs l'adoption de nouvelles formes de solidarité pour les syndicats du secteur public de la province.

À l'été 2021, tout était prêt pour une confrontation entre le gouvernement provincial et le plus grand syndicat de la province. Le conflit a attiré l'attention dans tout le pays, et cette analyse détaillée aide à saisir le drame et la signification des événements. L'histoire n'est jamais terminée, et ce récit de la campagne *Mettons fin au mandat, Négociations vers l'avant* répond aux besoins des syndiqué(e)s et du public, tant au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs, de participer à l'histoire en évolution.

CHAPITRE 1

Mettons fin au mandat, Négociations vers l'avant



« Levons-nous et ripostons . » Une résolution adoptée au 54^e congrès du SCFP-Nouveau-Brunswick, tenu à l'hôtel Fredericton Inn en avril 2017, est à l'origine de la grève menée par le SCFP dans cette province en 2021.

Photo : SCFP

La campagne menant à la grève de 2021 découle d'une résolution adoptée au congrès annuel du SCFP-Nouveau-Brunswick quatre ans plus tôt. Des centaines de personnes déléguées par leurs sections locales pour représenter près de 28 000 travailleuses et travailleurs de la province se sont réunies à Fredericton. Au congrès d'avril 2017, les personnes déléguées avaient débattu puis voté en faveur d'une résolution qui demandait au syndicat de préparer un plan d'action détaillé pour le prochain cycle de négociation collective.

La résolution déplorait la mauvaise gestion des finances publiques par les gouvernements successifs qui affirmaient que le coût des services publics était à l'origine des déficits provinciaux. Elle soulignait aussi que les travailleuses et les travailleurs se faisaient écraser à la table de négociations et que les salaires réels stagnaient depuis plus de 20 ans. La résolution mentionnait en conclusion que le gouvernement voulait détruire les syndicats du secteur public, et que « la seule façon d'affronter une brute est de se tenir debout et de se battre ».

La résolution avait été présentée par l'unité de négociation provinciale représentant les travailleuses et travailleurs sociaux, les agent(e)s de développement des ressources

humaines et le personnel des services de probation. Le président de la section locale 1418, Steve Drost, lui-même travailleur social de première ligne depuis près de 30 ans, se rappelle que la résolution avait été préparée après que les membres de nombreuses sections locales, dont la sienne, aient formulé ce message à maintes reprises : « Nous ne pouvons tout simplement pas survivre. Nous prenons de plus en plus de recul. »

« À la base, tout le monde souhaitait être en mesure de joindre les deux bouts », souligne Steve Drost.

Onze mois plus tard en mars 2018 au Fredericton Inn, les membres sont revenus dans la capitale provinciale pour participer à une conférence sur les négociations. Durant l'évènement, le président du SCFP-Nouveau-Brunswick Daniel Légère et la directrice régionale du SCFP pour les Maritimes Sandy Harding ont présenté les plans pour la nouvelle campagne de négociation. Les deux leaders syndicaux se connaissaient depuis des années et avaient siégé ensemble au conseil exécutif national du SCFP. Lorsque Sandy Harding est devenue directrice régionale, Daniel Légère et elle ont élaboré le cadre de la campagne ensemble.

« Nous savions qu'une campagne menée d'en haut ne réussirait pas. Un élément clé serait d'amener la campagne dans les régions où se trouvaient les membres », se souvient Sandy Harding.

À la réunion de Fredericton, on présente les plans de campagne sous le thème *Mettons fin au mandat, Négocions vers l'avant*. Ce slogan contestait le « mandat salarial » que les gouvernements provinciaux successifs ont imposé à l'ensemble des travailleuses et

des travailleurs du secteur public et soulignait que les membres étaient déterminés à protéger et à améliorer leurs salaires au moyen de la négociation collective.

Une énorme bannière jaune arborant un poing brandi flottait derrière Daniel Légère et Sandy Harding durant leurs discours. Au fil des ans, ce poing, un emblème largement reconnu de la résistance unifiée, est devenu le symbole de la campagne.

Lors d'une entrevue, Michel Losier, un opérateur de chasse-neige de la section locale 1190 du SCFP, a expliqué que, tourné dans un sens, un poing fermé signale « que vous voulez vous battre », alors que le poing du SCFP, tourné dans la direction opposée, signifie « plus forts ensemble ».

Melissa Brown, une préposée en éducation de la section locale 2745 du SCFP, y voit la même chose : **« Quand j'ai le poing levé, c'est l'unité, c'est la solidarité, c'est le fait de se tenir debout avec mes collègues, avec d'autres membres de la province et avec d'autres syndicats. »**



Manifestation de grévistes et d'allié(e)s venus des quatre coins du Nouveau-Brunswick devant l'Assemblée législative à Fredericton, le 2 novembre 2021.

Photo : Cole Burston

Les gouvernements d'austérité du Nouveau-Brunswick

En 2018, le SCFP faisait face à une situation politique difficile. Les appuis à ses demandes étaient limités à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et l'opinion publique, souvent influencée par la rhétorique antisyndicale véhiculée par les médias corporatifs, demeurait ambivalente.

Comme on pouvait s'y attendre, durant la conférence sur les négociations de mars 2018, le *Telegraph-Journal*, le quotidien vedette de langue anglaise de la province, a publié un éditorial intitulé *Maintenir le cap pour les salaires du secteur public* affirmant que le SCFP voulait faire « sauter la banque ». Le journal pro-entreprises et antisyndical était publié par Brunswick News, une filiale de l'entreprise J.D. Irving qui appartient à l'une des familles les plus riches du Canada.

Depuis les années 1980, les politiques fiscales du gouvernement du Nouveau-Brunswick, tout comme celles du gouvernement canadien et des gouvernements pratiquant l'austérité ailleurs dans le monde, ont considérablement élargi les écarts de salaires et de richesse. Des régimes fiscaux de plus en plus régressifs allégeaient le fardeau fiscal des compagnies sur le dos des individus. Les paradis fiscaux

comme les Bermudes, où sont basées les entreprises de la famille Irving, siphonnaient des milliards de dollars chaque année, de l'argent qui aurait pu servir à soutenir les services publics au Canada. Surtout, les réductions d'impôt nuisaient à la capacité financière des gouvernements.

Au Nouveau-Brunswick pendant plus de 10 ans, les travailleuses et les travailleurs du secteur public avaient souffert des compressions et des salaires inférieurs à l'inflation qui en faisaient les employé(e)s du secteur public les moins bien rémunérés au pays. Les faibles salaires offerts par la province ont nui de façon disproportionnée aux femmes, qui constituaient la majorité des membres du SCFP au Nouveau-Brunswick.

Au cours de la décennie qui a précédé la conférence sur les négociations, des gouvernements libéraux et progressistes-conservateurs se sont succédés au Nouveau-Brunswick. Les deux partis avaient toutefois des programmes d'austérité presque identiques.

En 2018, le premier ministre libéral Brian Gallant a poursuivi les politiques d'austérité du premier ministre conservateur David Alward qui, à son tour, avait poursuivi celles du premier ministre libéral Shawn Graham, qui avait poursuivi celles du premier ministre conservateur Bernard Lord. Lorsque Brian Gallant a pris le pouvoir en 2014, le Parti

vert venait de faire élire son tout premier député, mais le Nouveau Parti démocratique était absent de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick depuis près de 10 ans.

Pendant le mandat de David Alward, de 2010 à 2014, son ministre des Finances, Blaine Higgs, un ancien cadre d'Irving Oil, a modifié les régimes de retraite du secteur public, transférant les risques financiers aux employé(e)s et abolissant les régimes à prestations déterminées. Ces « réformes » ont été fortement contestées par le SCFP et d'autres syndicats du secteur public.

De retour au pouvoir en 2014, les libéraux ont amorcé une étude stratégique des programmes gouvernementaux. À la fin de 2015, leur rapport intitulé *Des choix pour remettre le Nouveau-Brunswick en marche*, recommandait des compressions dans le secteur public et la privatisation pour équilibrer le budget provincial. Le SCFP avait alors souligné que, si la majorité des « économies » du rapport étaient adoptées, plus de 1000 membres du SCFP pourraient perdre leur emploi dans les années à venir.

Un nombre accablant des recommandations du rapport perpétuait les politiques d'austérité néolibérales des gouvernements provinciaux précédents. Plutôt que de chercher à stimuler la croissance économique et d'adopter des mesures fiscales progressistes, l'équilibre budgétaire serait atteint

en réduisant les programmes sociaux et par des privatisations.

À la fin 2017, lors d'une conférence d'éducation politique organisée par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick, le président du SCFP-Nouveau-Brunswick, Daniel Légère, a souligné que la privatisation était une menace pour la fonction publique. Selon lui, les gouvernements déployaient trois tactiques pour démanteler les services publics : le transfert pur et simple des responsabilités et des infrastructures au secteur privé, le recours aux partenariats public-privé (PPP) avec le contrôle à la clé pour le secteur privé et, plus récemment, le transfert de certaines parties d'un service public au secteur privé dans le cadre de contrats pluriannuels.

Un exemple était frais en mémoire. Plus tôt cette année-là, le gouvernement Gallant avait annoncé une entente avec la multinationale française Sodexo pour fournir aux hôpitaux du Nouveau-Brunswick les services de nourriture, de nettoyage et de conciergerie. Lors de la conférence, la présidente de la section locale 1252 du SCFP (Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswick), Norma Robinson, avait fait part de ses inquiétudes quant aux effets de la privatisation sur la qualité des services de santé, surtout le nettoyage des hôpitaux et les services alimentaires, qui ont un impact direct sur les soins aux patients. « Il est vraiment

décourageant que le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'engage dans la voie de la privatisation des services de santé. Quand va-t-il s'arrêter ? », avait-elle lancé.

Un an plus tard, le gouvernement a fait marche arrière, mettant fin aux discussions avec Sodexo et annulant son plan de privatisation des services hospitaliers. Au début, cela ressemblait à une victoire pour les services publics, mais il est devenu rapidement clair que le gouvernement utiliserait les menaces de privatisation pour obtenir des concessions des membres. Le premier ministre Gallant a déclaré que le gouvernement cherchait « une meilleure façon » que la privatisation pour la prestation de services, laissant entendre qu'il y aurait des mises à pied pour « rationaliser » les services.

Au moment où le SCFP-Nouveau-Brunswick lançait sa campagne *Mettons fin au mandat, Négociations vers l'avant*, le secteur public était soumis à des pressions considérables. La stagnation des salaires a entraîné des problèmes de recrutement et de rétention des employé(e)s et des pénuries de personnel dans de nombreux secteurs. Les membres du SCFP enduraient un stress élevé, particulièrement dans les établissements de soins infirmiers et les hôpitaux. La nouvelle campagne visait à renforcer la mobilisation des membres du syndicat et à les préparer à l'action.

Négociations vers l'avant

Au SCFP, toutes les sections locales sont des unités de négociation indépendantes habilitées à négocier directement avec leur employeur. Toutefois, en réponse aux attaques contre le secteur public, de nombreuses sections locales au pays en sont venues à la conclusion au fil des ans qu'il valait mieux collaborer avec d'autres sections locales du même secteur ou d'une même région pour mettre de l'avant des revendications communes et combattre le même genre de concessions demandées par les employeurs.

La campagne *Mettons fin au mandat, Négociations vers l'avant* réclamait non seulement un changement dans les priorités du gouvernement, mais proposait également une plus grande collaboration et la négociation



Norma Robinson, la présidente de la section locale 1252 du SCFP, le Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswick.

Photo : SCFP

coordonnée pour toutes les sections locales du SCFP au Nouveau-Brunswick pour une cause commune : « les salaires, les salaires, les salaires ».

Cette approche était résumée dans une déclaration préparée par le SCFP en 2018, que les négociateurs de toutes les sections locales du SCFP au Nouveau-Brunswick devaient lire au début des négociations avec leurs homologues du gouvernement :

« Nous sommes toutes et tous, dans tous les secteurs, sur la même longueur d'onde : nous n'accepterons rien de moins que ce dont nous avons besoin pour effectuer un rattrapage et récupérer notre pouvoir d'achat. L'accent que nous mettons sur les augmentations de salaire réelles signifie la fin de l'époque des 0, 1 et 2 %. Nous sommes ouverts à un dialogue constructif et respectueux sur toutes les questions à la table.

Nous négocierons des améliorations substantielles au libellé des conventions et aux avantages sociaux. Mais vous devez savoir que le respect de nos membres commence par la négociation d'augmentations salariales plus élevées. Et que nos membres sont prêts à faire tout ce qu'il faut pour y parvenir. »

Manifestation contre la privatisation devant le bureau du premier ministre Brian Gallant à Dieppe, en décembre 2017. Au micro : Lise Ethier, une infirmière au Centre hospitalier universitaire Dr. Georges-L.-Dumont. Elle est en compagnie de Daniel Légère, le président du SCFP-Nouveau-Brunswick (à gauche), et de Jennifer McKenzie, la cheffe provinciale du NPD (à droite). Parmi les personnes présentes sur la photo, mentionnons Cecile Cassista, la directrice générale de la Coalition pour les droits des personnes âgées et des résidentes et résidents des foyers de soins infirmiers (3^e à partir de la gauche).

Photo : SCFP



CHAPITRE 2

Dérapiage dans les foyers de soins



Le président national du SCFP, Mark Hancock, au congrès annuel du SCFP-Nouveau-Brunswick d'avril 2019.

Photo : SCFP

Le premier mai 2019 n'était pas une journée de travail comme les autres au bureau du ministre provincial du Développement social situé sur la rue King à Fredericton. Les portes étaient verrouillées, le ministre était absent, et les gens qui campaient dans le couloir portaient des t-shirts noirs arborant le slogan *Négociations vers l'avant*.

Plusieurs participant(e)s à l'occupation étaient des membres de l'équipe de négociation du Conseil des syndicats des foyers de soins du Nouveau-Brunswick (CSFSNB), qui représentait près de 4000 membres de sections locales du SCFP dans 51 foyers de soins de la province. Des membres du personnel du SCFP prenaient aussi part à la manifestation.

Lors de l'évènement, la présidente du CSFSNB, Sharon Teare, une préposée aux bénéficiaires d'un foyer de soins infirmiers de la région de Saint-Jean qui compte plus de 20 ans d'expérience, a déclaré que les manifestants demandaient une rencontre avec le ministre du Développement social.

« Le secteur des foyers de soins est en crise », a-t-elle affirmé à un journaliste de la COOP Média NB présent lors d'occupation. Depuis des décennies, les foyers de soins souffraient de

pénuries de personnel et de taux d'absentéisme élevés causés par des accidents de travail et l'épuisement professionnel. Compte tenu du vieillissement de la population du Nouveau-Brunswick, les foyers de soins avaient de la

difficulté à répondre aux besoins fondamentaux des résidents actuels et à ceux du nombre croissant de personnes âgées exigeant plus de soins qui étaient sur les listes d'attente.



En 2019, les célébrations du premier mai se sont transportées au bureau de Fredericton de la ministre du Développement social, Dorothy Shephard. Le temps d'une pause pendant l'occupation, Sharon Teare, la présidente du Conseil des syndicats de foyers de soins du Nouveau-Brunswick (au centre), joue aux cartes avec Marcos Salib, un membre du personnel du SCFP (à droite) et d'autres personnes.

Photo : SCFP

Le CSFSNB souhaitait réactiver, sur une base sérieuse, les négociations sur le renouvellement de sa convention collective venue à échéance trois ans plus tôt. En raison du programme d'austérité mis de l'avant par le gouvernement libéral de Brian Gallant, des attaques des journaux contre le syndicat et de leur impact négatif sur l'opinion publique, le SCFP avait été forcé d'accepter des concessions salariales. L'entente de principe conclue en mai 2018 avait cependant été rejetée par les travailleuses et les travailleurs des foyers de soins qui ne voulaient pas d'une autre entente offrant de faibles salaires. Les membres étaient déterminés à faire comprendre la situation au grand public.

Blaine Higgs s'adresse aux tribunaux

Lors de l'occupation, le SCFP faisait face à un nouveau gouvernement élu six mois plus tôt. Le nouveau premier ministre progressiste-conservateur, Blaine Higgs, dirigeait le premier gouvernement minoritaire de la province en 100 ans. La survie de son gouvernement dépendait d'un petit parti qui venait de faire son entrée à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick : le « People's Alliance ».

Le SCFP-Nouveau-Brunswick avait également de nouveaux dirigeants. Au congrès d'avril

2019, Daniel Légère a démissionné de son poste de président. Il deviendra plus tard président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick. Lors du congrès, Brien Watson, qui a travaillé dans le secteur de l'éducation, a été élu président du SCFP-Nouveau-Brunswick et Steve Drost en est devenu le premier vice-président. Après son élection, Brien Watson a déclaré aux personnes déléguées : « Ma mission est claire : renforcer le pouvoir de nos membres et obtenir de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et l'équité pour la population du Nouveau-Brunswick. »



Manifestation devant le bureau du premier ministre Blaine Higgs, le 12 avril 2019, pour réclamer un salaire juste pour le personnel des foyers de soins et l'ensemble des travailleuses et travailleurs du secteur public néo-brunswickois.

Photo : Susan O'Donnell

Le geste exceptionnel posé par les travailleuses et les travailleurs des foyers de soins à Fredericton le premier mai 2019 a été provoqué par une série de manœuvres du gouvernement Higgs qui ont permis aux dirigeant(e)s syndicaux de conclure que la province n'avait pas du tout l'intention de négocier de bonne foi.

Le droit de grève était un enjeu central. En 2009, le gouvernement Graham avait fait adopter la *Loi sur les services essentiels dans les foyers de soins* qui, selon le SCFP, violait la *Charte canadienne des droits et libertés*. En 2015, la Cour suprême du Canada a statué qu'une loi interdisant le droit de grève en Saskatchewan était

inconstitutionnelle, et le SCFP a demandé à la Commission du travail et de l'emploi du Nouveau-Brunswick de revoir la loi provinciale à la lumière de cette décision. En décembre 2018, la commission a statué que la loi du Nouveau-Brunswick violait la Charte. La loi a été révoquée.

Le 7 mars 2019, 94 % des membres du CSFSNB ont voté en faveur de la grève. Mais plutôt que de retourner à la table de négociations, le premier ministre Higgs a lancé une attaque directe. Il a dépêché ses avocats à Moncton et obtenu, le 9 mars, une injonction judiciaire de 10 jours pour empêcher la grève. Au cours des mois suivants,

le gouvernement Higgs a obtenu des prolongations de l'ordonnance judiciaire.

Dans l'impossibilité de faire la grève, les travailleuses et les travailleurs des foyers de soins du SCFP sont descendus dans la rue pour sensibiliser le public à leur sort. Ces employé(e)s se sont ainsi retrouvés au centre de la campagne *Mettons fin au mandat, Négocions vers l'avant*. Au cours des trois semaines suivantes, les membres du SCFP-Nouveau-Brunswick ont hissé les fameuses affiches arborant le poing levé lors de rassemblements tenus à Shippagan, Saint-Jean, Edmundston, Sussex, Quispamsis et Fredericton.



Des membres et des allié(e)s du SCFP manifestent devant l'Assemblée législative, le 19 mars 2019. Cette manifestation coïncidait avec la présentation du budget 2019-2020.

Photo : Norm Knight



**MINISTER SHEPARD,
MME LA MINISTRE SHEPARD,**
Before you comment, you should walk a mile in our shoes!
These are Nursing Home Workers
worn out shoes, from being
run off our feet!
YOU may be 'comfortable with
staffing levels' but we **AREN'T**



Avant de faire des commentaires déplacés,
vous devriez passer une journée dans nos
souliers. Ces chaussures usées sont celles
des travailleuses et travailleurs des foyers de
soins qui doivent courir pour faire leur travail.
Vous êtes peut-être « satisfait(e) du nombre
d'employés » mais nous **NON**



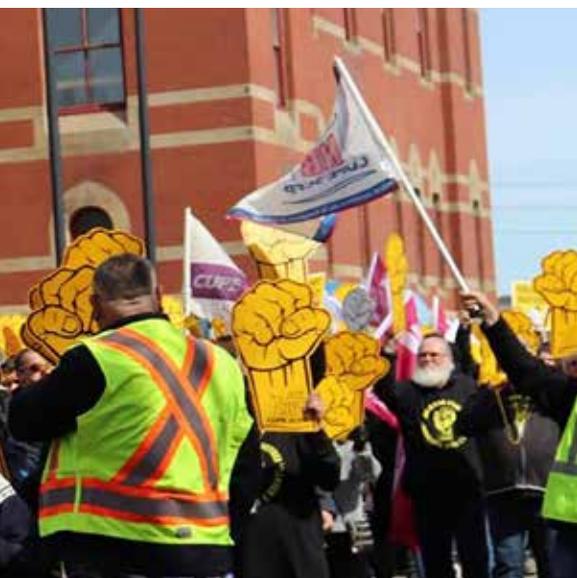
« Des chaussures usées » : un message envoyé à la ministre du Développement social, Dorothy Shephard, de la part des travailleuses et des travailleurs des foyers de soins et de leaders syndicaux en marge du 56^e congrès annuel du SCFP-Nouveau-Brunswick, tenu à Fredericton du 10 au 13 avril 2019. À droite, le président national du SCFP, Mark Hancock et le secrétaire-trésorier national du SCFP, Charles Fleury.

Photo : SCFP

Les salaires en Alberta

Le premier avril, Global a diffusé un reportage télé faisant état d'une confrontation entre les travailleurs et les travailleuses du SCFP et le premier ministre Higgs qui allait soulever la colère partout dans la province. À Quispamsis, où le Parti progressiste-conservateur tenait son congrès annuel, le SCFP-Nouveau-Brunswick a organisé une manifestation durant laquelle un membre a demandé au premier ministre : « Dites-moi pourquoi j'ai une sœur qui travaille pour une entreprise en Alberta, qui gagne 10 dollars l'heure de plus que moi ? » Blaine Higgs a répondu : « C'est peut-être vrai en Alberta. Si tu veux ce genre de salaire, va-t'en en Alberta. »

Les propos du premier ministre ont motivé les membres et les allié(e)s du SCFP à organiser la plus grande



manifestation de l'année. Elle s'est déroulée le 19 avril devant le bureau du premier ministre Higgs à Fredericton. Environ 500 personnes ont manifesté, dont plusieurs portaient des t-shirts *Négociations vers l'avant*, faisaient du bruit et agitaient des poings levés géants. Le président national du SCFP, Mark Hancock, a livré un message de solidarité lors de l'évènement.

Le gouvernement Higgs est quand même demeuré inflexible et la ministre responsable des foyers de soins, Dorothy Shephard, a reporté les rencontres prévues avec Sharon Teare. Incapable d'exercer son droit de grève, le syndicat s'est tourné vers l'action directe le premier mai. L'occupation du bureau du ministre s'est poursuivie plusieurs jours. « L'occupation est l'un des moments dont je suis la plus fière », souligne Sharon Teare.

Arbitrage ou grève?

Peu à peu, des signes d'espoir ont émergé. À l'Assemblée législative provinciale, les trois partis d'opposition – les libéraux, les verts et le People's Alliance – ont tenté à deux reprises en avril et en mai de faire adopter une résolution demandant l'arbitrage exécutoire sans condition pour résoudre le conflit des foyers de soins.

Le gouvernement a réussi à empêcher le vote au moyen d'obstacles procéduraux. Mais à la troisième tentative, le 31 mai, la motion a été mise aux voix et adoptée. Réunis à l'extérieur de l'Assemblée législative, les membres du SCFP ont été énergisés. Mais le premier ministre Higgs a tout simplement décidé d'ignorer le résultat du vote et de continuer à recourir aux tribunaux pour empêcher la grève.

En juillet, un juge a enfin tranché en faveur du SCFP, donnant au gouvernement jusqu'au début de janvier 2020 pour se conformer à la Charte et reconnaître le droit de grève des travailleuses et des travailleurs. Il semblait que le personnel des foyers de soins avait finalement gagné la bataille.

Le 20 décembre, la COOP Média NB a publié une lettre ouverte sincère de Sharon Teare destinée aux familles et aux proches des résident(e)s des foyers de soins afin de calmer leurs craintes face aux impacts possibles d'une grève. « Nous sommes pris entre un gouvernement qui nous pousse à faire plus avec moins et nos personnes âgées fragiles qui méritent plus de soins de qualité. C'est pourquoi, par l'intermédiaire de notre syndicat, nous avons fait campagne ces 20 dernières années pour obtenir des heures adéquates

de soins pour vos proches. C'est pourquoi nous sommes prêts à défier le gouvernement. Soyez assurés que peu importe les mesures que nous prenons, nous ne mettrons jamais en péril la sécurité et le bien-être des résident(e)s que nous aimons et servons », a-t-elle écrit.

Plus tard ce jour-là, des employé(e)s des foyers de soins, la plupart revêtant leur uniforme de travail, ont rempli la tribune des visiteurs

de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour la dernière séance de l'année. Un débat du projet de loi 17, qui proposait une méthode complexe visant à faire des travailleuses et des travailleurs des foyers de soins infirmiers des employé(e)s essentiels pendant un conflit de travail et qui les priverait par conséquent de leur droit de grève, était prévu. Le projet de loi 17 limitait aussi le pouvoir des arbitres indépendants de décider des augmentations salariales. Cette

fois, les député(e)s du People's Alliance se sont rangés derrière le gouvernement. Le projet de loi a été adopté. La loi est d'ailleurs toujours en vigueur.

Après le vote, les membres du SCFP et leurs allié(e)s sont sortis bruyamment de la tribune des visiteurs et se sont réunis à l'extérieur de l'édifice. Le premier ministre Higgs a déclaré au *Telegraph-Journal* : « C'est vraiment triste si, à ce stade-ci, on retourne aux années 60, en montrant les poings et en trépignant de mécontentement. »

En mai 2020, le CSFSNB a conclu une entente de principe avec le gouvernement et, en juillet, les travailleuses et les travailleurs des foyers de soins ont voté en faveur de son acceptation. La convention collective, rétroactive à 2016 et venant à échéance en octobre 2022, comprenait une hausse des salaires de moins de 10 % sur six ans. Au moment du vote, les membres étaient épuisés par leur lutte publique amorcée il y a deux ans par le rejet de la première entente de principe. Jason Saint-Onge, le vice-président de la section locale 5108 du SCFP et employé du foyer de soins Résidences Jodoin à Edmundston, s'en souvient. « Même lorsqu'on gagnait devant les tribunaux, on perdait », a-t-il lancé.



Brien Watson (à gauche) et Steve Drost (à droite), lors de leur élection respective à la présidence et à la première vice-présidence au congrès du SCFP-Nouveau-Brunswick d'avril 2019.

Photo : SCFP



CHAPITRE 3

Une piqûre au bras, une claque en pleine face

En décembre 2020, le premier ministre Blaine Higgs a annoncé un nouveau mandat de restriction salariale dans le secteur public prévoyant un gel des salaires la première année. Du même souffle, il a demandé aux syndicats de la fonction publique de participer à l'effort de vaccination massive. Une clinique pour administrer le vaccin de Pfizer-BioNTech aux travailleuses et aux travailleurs de première ligne de la santé a ouvert ses portes le 23 décembre 2020 au Centre hospitalier universitaire Dr. Georges-L.-Dumont à Moncton.

Photo : Gouvernement du Nouveau-Brunswick

La pandémie de COVID-19 a frappé la province en mars 2020. Le SCFP-Nouveau-Brunswick menait sa campagne *Mettons fin au mandat, Négocions vers l'avant* depuis deux ans, mais lorsque la province est entrée en confinement, la campagne a elle aussi été mise sur pause.

Plusieurs unités de négociation provinciales du SCFP étaient alors aux premières étapes de la préparation des moyens de pression. Des membres de la section locale 2745 dans le secteur de l'éducation avaient suivi une formation en vue de la grève et se portaient volontaires comme capitaines de grève. Melissa Brown, membre de la section locale 2745, se souvient : « Lorsque la COVID-19 a frappé, le SCFP a mis les freins parce qu'une pandémie mondiale sévissait. Nous ne savions pas à quoi nous attendre. Nous avions des incertitudes. Et nous savions que nous ne ferions pas la grève pendant la pandémie. »

Lorsque le Nouveau-Brunswick a déclaré l'état d'urgence, le SCFP a offert d'aider la province qui cherchait à obtenir plus de flexibilité pour offrir les services publics. Malgré les conflits en cours, le SCFP a fait preuve de bonne foi et a signé

des ententes de mobilité couvrant les travailleuses et les travailleurs de 10 sections locales, aidant ainsi la province à traverser les premiers mois de la pandémie. L'accord a permis au gouvernement de maintenir au travail des employé(e)s du secteur public occupant des fonctions essentielles – en santé, en éducation et en entretien, notamment – et de réaffecter des employé(e)s jouant des rôles non critiques dans d'autres lieux de travail.

Le Nouveau-Brunswick avait l'un des taux de COVID-19 les plus bas au pays, un succès largement attribuable aux mesures proactives de santé publique du gouvernement et aux travailleuses et travailleurs de première ligne qui les mettaient en œuvre alors que les vaccins n'étaient pas encore disponibles.

Melissa Brown se rappelle cette période : **« Je travaillais dans un édifice avec 700 enfants avant que les vaccins arrivent. Nous nous mettions en danger, n'est-ce pas ? Et nous l'avons fait le sourire aux lèvres, toujours avec le même amour et la même compassion envers les enfants. »**

Le premier ministre Higgs était alors en avance dans les sondages. En septembre 2020, le Parti progressiste-conservateur a remporté la première élection « pandémie » au Canada, donnant à Blaine Higgs un gouvernement majoritaire.



« Nous nous mettons en danger. » La pandémie de COVID-19 a entraîné de nouveaux risques pour des travailleuses et des travailleurs comme Melissa Brown (à droite), une aide-enseignante membre de la section locale 2745 du SCFP. Avant l'arrivée des vaccins, elle travaillait dans un édifice qui accueille des centaines d'élèves. Elle est ici en compagnie de Melissa Morrison, une membre de la section locale 2745.

Photo fournie au SCFP



« Nous travaillons dur pour assurer la sécurité des enfants » : sur la ligne de piquetage à Fredericton, le 1^{er} novembre 2021.

Photo : Cole Burston

Peu après, le premier ministre a à nouveau démontré son manque de respect pour le processus de négociation collective. En septembre, la section locale 963 du SCFP avait conclu une entente de principe avec son employeur, Alcool Nouveau-Brunswick. L'entente, approuvée par les membres lors d'un vote de ratification, prévoyait une augmentation de salaire de 9 % sur cinq ans. Mais en novembre, le gouvernement Higgs a largué ses propres négociateurs et refusé de respecter l'entente. Le président-directeur général d'Alcool Nouveau-Brunswick a alors démissionné et la section locale 963 du SCFP s'est retrouvée avec son ancienne convention collective expirée depuis longtemps.

« Des zéros pour nos héros »

Le 9 décembre, un premier vaccin contre la COVID-19 est approuvé au Canada, et le premier ministre Higgs a immédiatement convoqué une réunion Zoom avec les dirigeant(e)s syndicaux du secteur public pour le 11 décembre. Lors de cette rencontre, il a d'entrée de jeu demandé l'aide des syndicats. Il voulait s'assurer que les travailleuses et les travailleurs de la santé œuvrant en première ligne soient vaccinés en premier. Il espérait aussi que les dirigeant(e)s syndicaux encourageraient leurs membres à se faire vacciner.

Puis, comme s'il venait d'y penser, Blaine Higgs a annoncé son nouveau mandat salarial pour le secteur public : 0 % d'augmentation

pour la première année pour toutes les ententes, suivi d'une hausse de 1 % pour les trois années suivantes.

Sandy Harding s'est remémorée la scène : **« Je suis certaine que personne ne s'attendait à ce qu'il revienne avec un mandat salarial pendant la pandémie. C'était un moment surréaliste, surtout que nous étions en pleine pandémie à travailler dans un système fragile, à mettre nos vies en danger, à être les "Band-Aids" qui permettaient au système de fonctionner, et ce, sans**

**grande reconnaissance.
Puis de se faire dire :
“Vous obtenez un zéro
pour 2020”, j’en suis
restée bouche bée. Je ne
l’ai jamais vu venir. »**

Le SCFP-Nouveau-Brunswick a dénoncé le nouveau mandat en conférence de presse. Plus tard, le *Telegraph-Journal* a demandé au premier ministre s’il était préoccupé par la possibilité de perturbations de la part des travailleuses et des travailleurs. Blaine Higgs a répondu que non, que l’ensemble des citoyen(ne)s savaient qu’ils devaient contribuer à la cause pour maintenir les impôts bas et stimuler l’économie. « Nous avons tous passé des heures horribles, et nous en avons tous assez de la COVID-19. Mais maintenant, chacun devrait dire : “Je suis heureux d’avoir un

emploi, je suis heureux de pouvoir contribuer et je veux aider notre province.” », a déclaré le premier ministre.

**Et qu’est-ce que le
premier ministre Higgs
proposait aux travailleuses
et aux travailleurs ? « Une
piqûre au bras, et une
claque en pleine face »,
lance Sandy Harding.**

**Le premier
ministre Higgs
« réveille la bête »**

L’offre de 0 % a été l’étincelle qui a permis au SCFP-Nouveau-Brunswick de relancer la campagne *Mettons fin au mandat, Négociations vers l’avant*. Après avoir collaboré

pendant la crise, les membres ont été choqués d’apprendre que le premier ministre osait leur offrir un zéro. Soudainement, les membres étaient impatients de se mobiliser et plus ouverts à la négociation coordonnée.

Le porte-parole du SCFP, Simon Ouellette, est revenu sur ce moment clé : « Lorsque le premier ministre a obtenu sa majorité, puis déclaré aussitôt que “tout le monde subira un gel des salaires” alors que le reste du pays donnait des primes à ses travailleuses et travailleurs de première ligne, c’est à ce moment-là qu’il a réveillé la bête. »

Depuis que Blaine Higgs est devenu premier ministre du Nouveau-Brunswick en novembre 2018, le SCFP en a appris beaucoup sur les méthodes de son gouvernement lors des conflits de travail. Bien sûr, les travailleuses et les travailleurs



Plusieurs conflits de travail municipaux ont eu lieu en amont de la grève du SCFP de 2021 au Nouveau-Brunswick. La Ville de Bathurst a mis en lock-out ses cols blancs membres de la section locale 1282 du SCFP en juillet 2019.

Photo : SCFP



La Commission des services régionaux de Chaleur a mis en lock-out le personnel du dépôt de Red Pine, près d'Allardville, dans le nord de la province. Ce sont des membres de la section locale 4193 du SCFP.

Photo : SCFP

des foyers de soins de la province ont dû faire face à plusieurs tactiques gouvernementales, mais il semble que le premier ministre se soit aussi impliqué dans plusieurs petits conflits municipaux touchant des sections locales du SCFP.

En juillet 2019, la Ville de Bathurst a mis en lock-out les membres de la section locale 1282 du SCFP, et en février 2020, la Ville de Fredericton a fait de même avec les membres de la section locale 508. En mars 2020, un gouvernement régional du nord du Nouveau-Brunswick a mis en lock-out les membres de la section locale 4193 travaillant au site d'enfouissement régional. Lorsque ces travailleuses et travailleurs ont fait la grève et perturbé les services de collecte des ordures, le premier ministre a envoyé son avocat préféré, spécialisé en droit

du travail, pour remplacer l'équipe de négociation locale. De toute évidence, le premier ministre tentait de contrôler à partir de Fredericton un différend local qui se déroulait loin de la capitale.

Lors de ces trois luttes syndicales municipales, le SCFP-Nouveau-Brunswick a collaboré avec les sections locales afin d'étendre la campagne *Mettons fin au mandat, Négocions vers l'avant* à ces conflits locaux. C'était une façon de rappeler aux travailleuses, aux travailleurs et à la population locale que les luttes de leur communauté étaient « une des nombreuses batailles dans un grand conflit », a rappelé Simon Ouellette. La visibilité du poing levé du SCFP-Nouveau-Brunswick au cœur de luttes syndicales partout en province a aidé à faire comprendre aux

membres du SCFP et au public qu'il était le symbole d'une lutte syndicale beaucoup plus vaste.

Dans le souvenir de Sandy Harding, le lock-out, en plein hiver, des cols bleus de la Ville de Fredericton membres de la section locale 508, a été l'une des rares fois depuis longtemps où des travailleuses et des travailleurs syndiqués ont bénéficié d'un si grand appui du public. La population de Fredericton était choquée que la municipalité embauche des briseurs de grève pour remplacer son personnel en lock-out, en plus d'utiliser des gestionnaires pour conduire les chasse-neiges. « Ce fut en quelque sorte un test pour comprendre comment discuter de ces choses avec le public, comment expliquer que ce sont des services publics qu'ils ne reçoivent pas, de prendre

conscience de ce qui résonnait ou non auprès du public », a rappelé Sandy Harding.

Les dirigeant(e)s du SCFP ont tiré une leçon de la lutte des travailleuses et des travailleurs des foyers de soins, des trois lock-out municipaux et du fiasco d'Alcool Nouveau-Brunswick : le premier ministre Higgs se servirait de toutes les tactiques antisyndicales à sa disposition pour se soustraire au processus de négociation collective. Lorsque Blaine Higgs a « réveillé la bête », les dirigeant(e)s du SCFP ont su que leurs membres étaient prêts à se mobiliser pour une grève.

Les leçons de la grève du SCFP de 1992

Au cours des mois suivants, la plupart des dirigeant(e)s provinciaux du SCFP ont participé à une « école de grève » en ligne dirigée par l'influente organisatrice syndicale américaine, Jane McAlevey, qui mettait l'accent sur l'importance d'une forte participation des membres et d'une approche de négociation ouverte.

La grève provinciale du SCFP de juin 1992, menée près de 20 ans plus tôt, offrait aussi des leçons. Peu après l'adoption par le gouvernement libéral de Frank McKenna d'une loi annulant des ententes conclues avec les travailleuses et les travailleurs

du secteur public, le SCFP a convaincu ses membres d'ériger des piquets de grève devant les hôpitaux, les écoles, les garages servant à l'entretien des autoroutes, les succursales d'Alcool Nouveau-Brunswick, les quais des traversiers et les bureaux gouvernementaux. Techniquement, on parle ici d'une « grève illégale » parce que le SCFP n'avait pas franchi toutes les étapes prévues à la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics* pour pouvoir mener une grève légale.

En 2021, le SCFP se préparait toutefois à une grève légale, puisque toutes les étapes prévues à la loi avaient été franchies. L'expérience de la grève de 1992 a quand même été fort utile. Le premier vice-président du SCFP-Nouveau-Brunswick, Steve Drost, avait participé à la grève de 1992 en tant que jeune travailleur social, et avait consulté les organisateurs de cette grève pour apprendre ce qui avait bien fonctionné. Ces discussions lui ont permis de tirer plusieurs leçons.

Une de ces leçons consistait à coordonner toutes les ressources locales du SCFP dans les différentes régions de la province. En 1992, les 13 comités d'action régionaux à l'échelle du Nouveau-Brunswick ont joué un rôle crucial dans la mobilisation des membres. Il était important qu'ils soient structurés de façon à assurer un contrôle

local, avec des membres des communautés et des dirigeant(e)s locaux du SCFP, mais aussi des membres du personnel et des membres de l'exécutif du SCFP-Nouveau-Brunswick.

Ces comités connaissaient à fond leurs communautés, agissant comme les yeux, les oreilles et les bras du syndicat sur le terrain. Après la grève de 1992, ces comités d'action sont demeurés en grande partie inactifs, mais les dirigeant(e)s du SCFP ont réalisé qu'ils devaient être à nouveau opérationnels pour appuyer la campagne *Mettons fin au mandat, Négociations vers l'avant*. Ces comités ont joué un rôle clé pour faire connaître le SCFP à la population et stimuler l'appui du public à la cause des travailleuses et des travailleurs.

Au début de la campagne et avant la pandémie, les comités d'action régionaux ont organisé des activités dans les communautés locales pour mieux faire connaître le SCFP. Michel Losier, un opérateur de chasse-neige de la section locale 1190 du SCFP, se rappelle que le comité de Bathurst avait invité les familles à une journée communautaire pour les sensibiliser davantage aux divers services publics offerts par les membres du SCFP-Nouveau-Brunswick. « J'ai apporté une charrue, et les enfants pouvaient monter dans le camion et voir ce que le conducteur avait à faire. J'expliquais comment une

charrue et tous ces mécanismes fonctionnent. C'était une journée plaisante. Il y avait des hamburgers, des hot-dogs et des jeux gonflables pour les grands enfants », a expliqué Michel Losier.



Michel Losier, un opérateur de déneigeuse membre de la section locale 1190 du SCFP représentant les manœuvres et les gens de métier.

Photo fournie au SCFP

Communication et organisation stratégiques

Une deuxième leçon de la grève de 1992 est l'importance d'une stratégie de communication solide, y compris des mises à jour quotidiennes aux membres au moyen de messages en direct et d'enregistrements vidéo non-scriptés et venant du cœur. Sandy Harding se rappelle qu'à la première réunion de planification stratégique au début de 2018, on a décidé que chaque message devait être adapté à son auditoire et viser trois cibles : les membres, le public et le gouvernement.

Le SCFP espérait aussi susciter une bonne couverture médiatique et non se fier uniquement aux communiqués de presse. Le syndicat a eu plus de succès dans *L'Acadie Nouvelle*, le quotidien indépendant de langue française, mais la domination des journaux de langue anglaise par *Brunswick News*, propriété d'Irving, a constitué un problème majeur. « Il y avait toujours un contrecoup : si un article disait quelque chose de bien au sujet du SCFP, il était suivi de trois jours de couverture négative », se souvient Sandy Harding. Les leaders syndicaux savaient toutefois que leurs membres voulaient que leur lutte soit exposée dans les journaux et à la télévision.

Une grande différence par rapport à 1992 a été l'accès général à Internet et aux médias sociaux, en plus de contacts personnels directs entre les membres des syndicats et le public. Lorsque la campagne *Mettons fin au mandat, Négociations vers l'avant* a redémarré, après une pause imposée par la pandémie qui a frappé la province, on n'avait pas tenu de réunions en personne depuis plus d'un an. « On a dû se tourner sur un 10 cents, déterminer comment utiliser les moyens électroniques pour s'organiser et apprendre à se servir de ces nouveaux outils. Une des beautés de la technologie, c'est que nous pouvions écrire un message et, boum!, il était transmis

à l'ensemble des membres », a rappelé Steve Drost.

En coulisses, les unités de négociation provinciales s'organisaient. Michel Losier était le secrétaire de l'exécutif de la section locale 1190. Il se rappelle l'intensité des préparatifs en vue de la campagne. « Je dois le dire, il y a eu beaucoup de réunions. Au cours des trois dernières années, il y a eu de 150 à 250 réunions que j'ai toutes enregistrées. Wow! Ça se passait sur Internet, au téléphone, parfois en personne. Certaines réunions duraient deux ou trois jours. C'était pas mal difficile, je dois l'admettre. J'en ai assez de Zoom! », a-t-il lancé.

Melissa Brown, une aide-enseignante, était déléguée en chef de la section locale 2745 dans la région 3 à Moncton. « Établir de bonnes lignes de communication avec l'ensemble des membres était une tâche énorme. Nous avons recueilli les adresses courriel personnelles de tout le monde. Nous avons créé une page Facebook privée afin que nos membres puissent transmettre des messages très rapidement au besoin. Nous avons également créé des chaînes téléphoniques. Pour chaque école, une personne appelait trois personnes, et chacune d'elles appelait d'autres personnes », a-t-elle rappelé.

La mobilisation en vue de l'exercice de moyens de pression coordonnés s'est accélérée après le congrès annuel du syndicat en avril 2021. Steve Drost a été élu à la présidence et Sharon Teare est devenue la première vice-présidente. Kim Copp, infirmière auxiliaire autorisée et présidente de sa section locale dans un foyer de soins infirmiers à Riverside-Albert depuis plus de 12 ans, avait été élue secrétaire-trésorière l'année précédente. Avec Sandy Harding, une ancienne présidente de la section locale 2745 représentant le personnel de soutien scolaire, comme directrice régionale, la nouvelle équipe de direction était formée.

De nombreuses impasses favorisent la négociation coordonnée

En avril, le SCFP-Nouveau-Brunswick a lancé une série d'épisodes sur Zoom pour sensibiliser les médias et le public au travail des membres du SCFP. Un épisode après l'autre, les président(e)s des unités de négociation provinciales ont décrit des expériences de travail vécues par leurs membres pendant la pandémie. Les président(e)s des sections locales qui ont participé à ces événements se sont exprimés du fond du cœur en tant que travailleuses et travailleurs.

À quelques rares exceptions, il s'agissait de travailleuses et de travailleurs à temps plein du secteur public qui, d'ordinaire, ne participaient aux activités syndicales que si nécessaire.

Ces événements médiatiques ont été programmés pour coïncider avec l'annonce d'une impasse dans les négociations contractuelles de chaque unité de négociation provinciale. La Commission du travail déclare une impasse quand deux parties ne peuvent plus s'entendre à la table de négociations. Les options qui se présentent alors sont limitées : les deux parties peuvent accepter l'arbitrage exécutoire ou la section locale du syndicat peut demander un vote de grève.

Après le congrès du SCFP-Nouveau-Brunswick d'avril 2021, l'équipe de direction se composait de Steve Drost, Sharon Teare, Kim Copp et Sandy Harding.

Photos fournies au SCFP



Selon Sandy Harding, le gouvernement Higgs a toujours refusé l'arbitrage exécutoire parce que le premier ministre savait qu'il ne pourrait pas contrôler ce qui allait se passer.

Le 27 avril, des membres de la section locale 1251 se sont adressés aux médias. La section locale représentait près de 800 agent(e)s correctionnels, conseillères et conseillers en services sociaux, travailleuses et travailleurs des services de buanderie, concierges et autres membres du secteur public de la province. Ces membres travaillaient souvent dans des conditions dangereuses. Le personnel des services de buanderie était exposé à des maladies infectieuses et aux fluides corporels lors du nettoyage des

draps d'hôpitaux et les agent(e)s correctionnels travaillaient avec des délinquants violents.

« Nos membres n'ont jamais cessé de travailler et de protéger la population du Nouveau-Brunswick tout au long de la pandémie », a déclaré aux médias le président de la section locale 1251, Chris Curran.

« Nous sommes restés dans nos lieux de travail habituels dans les institutions correctionnelles, et nous sommes allés aider à la frontière et aux aéroports conformément à nos ententes de mobilité. L'utilisation des congés de maladie a diminué pendant la pandémie, donc nous sommes au travail plus qu'avant. Et en réalité, une grande partie de nos membres qui travaillent à temps plein gagnent moins que les 2000 dollars par mois qu'offre la

Prestation canadienne d'urgence. Pourtant, nous sommes encore au travail », a ajouté le président de la section locale 1251, Chris Curran.

En offrant un gel salarial aux membres du SCFP et en refusant l'arbitrage exécutoire sans condition, le premier ministre Higgs a rendu la mobilisation massive des travailleuses et des travailleurs du secteur public possible. À la fin mai, plus de 8000 membres de cinq unités de négociation du SCFP étaient en situation d'impasse. Pour la première fois depuis 1992, les cycles de négociation de la plupart des unités de négociation provinciales allaient se dérouler en même temps, ce qui rendait possible la formation d'un front commun pour s'engager dans une négociation coordonnée.



Des membres du SCFP manifestent à Fredericton après le congrès annuel du SCFP-Nouveau-Brunswick de 2019.

Photo : Joshua Berson





Un échantillon des quelque 200 membres du SCFP qui ont participé à un évènement médiatique sur Zoom le 19 juillet 2021.

Capture d'écran : SCFP

Le dernier vendredi de mai, le nouveau président du SCFP-Nouveau-Brunswick a fait une annonce aux médias lors d'un évènement Zoom : « J'avise le premier ministre Higgs qu'à compter du dimanche 30 mai, il aura 100 jours, soit jusqu'à la fête du Travail, pour régler les conventions collectives des 22 000 membres du SCFP au Nouveau-Brunswick en négociation. Plus de 8000 membres ont déjà déclaré une impasse, et 12 000 autres s'en approchent. »

« Si le premier ministre et son cabinet refusent d'agir de façon raisonnable et responsable, une fois ces 100 jours écoulés, les membres du SCFP devront organiser une action coordonnée à l'échelle de la province. Le premier ministre force le recours à des moyens de pression qui affecteront les citoyens du Nouveau-Brunswick », a poursuivi Steve Drost.

Steve Drost se rappelle cet évènement : « Je me souviens que la conférence de presse a eu lieu un vendredi. Le samedi, j'ai traversé une gamme d'émotions. Je me suis dit "Qu'est-ce que j'ai fait ?", car j'étais bien satisfait d'être travailleur social six semaines avant de commencer le compte à rebours. »

Il a pris conscience de l'énorme responsabilité qui lui incombait : mener un groupe de 22 000 travailleuses et travailleurs, tout en sachant l'impact que cela pourrait avoir sur les membres et leurs familles. « C'était intimidant, mais je savais aussi que les travailleuses, les travailleurs et leurs familles ne pouvaient se permettre un nouveau recul salarial », a-t-il expliqué.

Comme on pouvait s'y attendre, le premier juin, un ancien rédacteur en chef du *Telegraph-Journal* a publié un commentaire affirmant que la menace de grève se retournerait contre le SCFP. Il ajoutait que « le premier ministre Higgs a largement collaboré et respecté les fonctionnaires ».

La planification stratégique s'amorce

Sur son site Web, le SCFP-Nouveau-Brunswick a affiché un gros chronomètre pour faire le décompte des heures, des minutes et des secondes restantes avant la fête du Travail. Pourquoi 100 jours ? Sandy Harding a fourni cette explication : « Une chose que j'avais apprise du gouvernement, c'est qu'il dirait toujours : "Ah! le syndicat ne nous a pas donné assez de temps, et maintenant ils nous bousculent." En démarrant le chronomètre, nous avons contré l'argument selon lequel ils ne pouvaient pas régler le problème à temps, que nous nous étions pris trop tard. »

CUPE gives Higgs 100 days to settle on fair wages: losing money every year must stop

“Premier is forcing job action on the citizens of New Brunswick”

by Susan O'Donnell — May 29, 2021 Reading Time: 3min read



CUPE NB President Steve Drost issues ultimatum at a media event on May 28.

CUPE members are losing money every year because their wages do not keep up with the rising cost of living. Hundreds of union positions are unfilled as qualified New Brunswickers choose to work outside the province where wages are fair.

Major recruitment and retention problems mean that many public sector workplaces in New Brunswick do not have enough staff, and existing staff are struggling to fill the gaps.

« Le SCFP donne 100 jours à Higgs pour offrir des salaires justes : on ne peut plus perdre de l'argent année après année. » La COOP Média NB a couvert, dans une série d'articles, l'ultimatum de 100 jours du SCFP pour obtenir des salaires justes. On peut voir le président du SCFP-Nouveau-Brunswick, Steve Drost, lorsque l'ultimatum a été présenté, le 28 mai 2021.

Article publié en ligne par la COOP Média NB le 29 mai 2021.

Le SCFP devait profiter de la fenêtre qui s'offrait et déployer sa stratégie pendant la pandémie, alors que la plupart des gens n'avaient pas encore reçu leur premier vaccin contre la COVID-19. La stratégie – y compris la mobilisation des membres, les rassemblements, les votes de grève et le déclenchement de la grève – devait tenir compte des périodes où le public pouvait se réunir en toute sécurité. Steve Drost se rappelle les séances de planification tenues en mai et en juin : « Nous étions attentifs à la santé publique, nous suivions l'évolution des événements, ce qui se passait dans le reste du Canada, et le reste du monde. Nous avons identifié une fenêtre très, très limitée pour le plus d'impact stratégique. »

Le SCFP a soigneusement planifié la stratégie des 100 jours, en mettant l'accent sur la mobilisation des membres et le ralliement du public à sa cause. En prévision du Sommet sur les négociations prévu le 28 août, des objectifs devaient être franchis tous les 25 jours, et des activités clés étaient prévues à des étapes précises.

Au jour 50, le 19 juillet, plus de 200 membres du SCFP ont participé à un événement médiatique Zoom au cours duquel le président du SCFP-Ontario, Fred Hahn, a annoncé que son syndicat versait 50 000 dollars au fonds de grève du SCFP-Nouveau-Brunswick. Le *Telegraph*-

Journal a répliqué sur le champ en publiant un éditorial intitulé *Les syndicats de l'Ontario devraient se mêler de leurs affaires*.

La négociation coordonnée

Durant toute cette période, le SCFP a réclamé une rencontre avec le premier ministre Higgs. Lors d'un bref face-à-face tenu en juillet, le SCFP a souligné au premier ministre que la porte était toujours ouverte, que le syndicat était plus que prêt à s'asseoir à la table et à fixer des dates de négociations.

Le 2 août, Steve Drost et Sandy Harding se sont joints à la foule venue célébrer la Fête du Nouveau-Brunswick devant l'Assemblée législative, profitant de l'occasion pour discuter de façon informelle avec le premier ministre et les chefs des partis d'opposition. Ce n'était pas le temps des « discours politiques », mais plutôt l'occasion de maintenir les contacts et de « montrer au premier ministre que nous sommes là et que nous espérons toujours obtenir une bonne entente pour les travailleuses et les travailleurs », a déclaré Steve Drost.

À ce stade, les dirigeant(e)s du SCFP encourageaient les unités de négociation provinciales à s'engager dans une négociation aussi ouverte que possible. Traditionnellement,

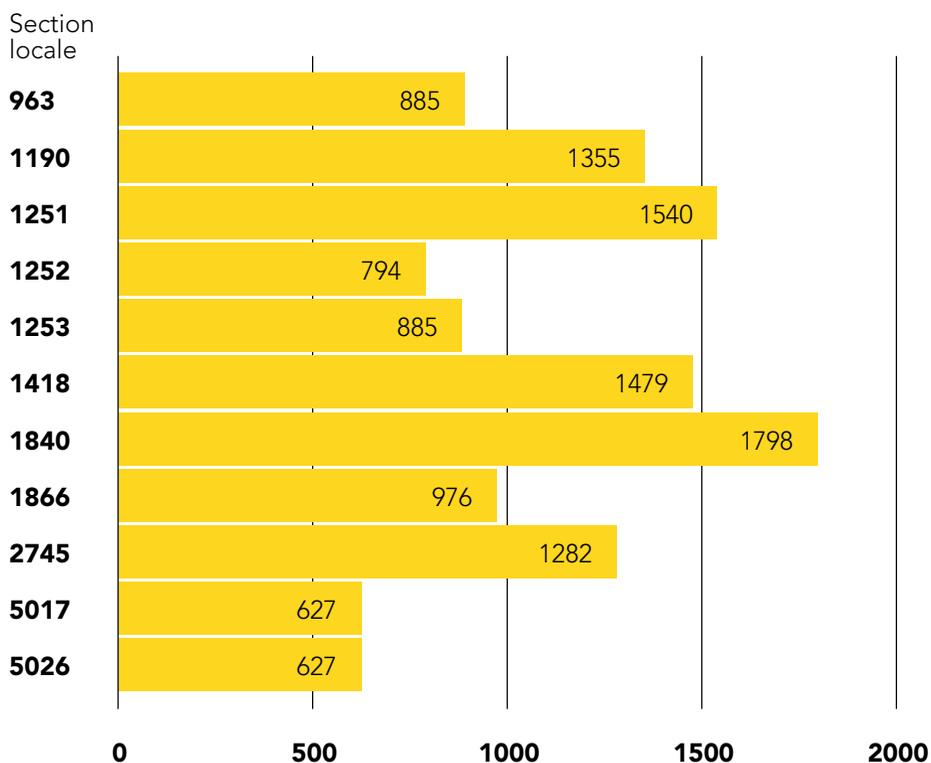
les sections locales du SCFP de la province menaient leurs affaires de façon indépendante, fournissant à leurs propres membres les détails ressortant de la table de négociations. Les dirigeant(e)s du SCFP désiraient montrer aux sections locales que le partage d'information avec d'autres sections locales créerait un degré de transparence propice à la solidarité.

« Nous devons nous entendre sur une revendication commune ou générique désirée par l'ensemble des membres et amener les groupes

à comprendre que certains de leurs problèmes ne seraient pas résolus au cours de cette ronde, qu'ils devraient tenter de les régler plus tard », se rappelle Steve Drost.

« C'était vraiment difficile, il y avait beaucoup de complications, pas nécessairement de la part des personnes autour de la table, mais elles devaient obtenir le consentement de leurs membres pour s'engager dans ce processus. Il y a eu beaucoup de discussions », poursuit-il.

Nombre de jours entre les dates d'expiration du contrat et le 1^{er} septembre 2021



Les conventions collectives de plusieurs sections locales du SCFP étaient venues à échéance plusieurs années avant la grève de 2021.

Source : SCFP

Michel Losier, un membre de la section locale 1190, se souvient que le mandat des bas salaires a été le moment décisif qui a convaincu les membres d'opter pour une négociation coordonnée : « Les membres étaient prêts. Il était temps de défendre ce que nous considérons un salaire juste. Nous savions que nous ne pouvions pas y arriver seuls. Nous devons agir en groupe. »

Le 17 août au soir, les équipes de négociation du SFCP ont participé à une réunion virtuelle d'une heure avec le Conseil du Trésor et le premier ministre Higgs. Enfin, le premier ministre semblait prêt à s'attaquer aux ententes non réglées et a même demandé que cela se déroule à une seule table de négociations.

Le syndicat a rapidement accepté la demande du premier ministre de centraliser les négociations, à condition que les pourparlers portent sur les augmentations salariales et non sur des demandes de concessions. Des « salaires justes » constituaient la revendication commune sur laquelle toutes les unités de négociation s'entendaient, et le SFCP a clairement indiqué au premier ministre qu'il continuerait à mobiliser ses membres jusqu'à ce qu'une entente équitable soit conclue.

Le SFCP a ensuite formé son comité de négociation centralisée, représentant les 10 unités de

négociation provinciales en négociation. Comme Steve Drost l'a admis plus tard, « Merci à monsieur Higgs. Il nous a fourni l'outil que nous cherchions à obtenir à l'interne ; il l'a fait pour nous. »

Exposer la vérité au premier ministre

À l'approche de la fin de l'ultimatum de 100 jours, le gouvernement a accepté de tenir deux jours de négociation débutant le 25 août, soit trois jours avant le Sommet sur les négociations organisé par le SFCP-Nouveau-Brunswick. Une fois à la table, le gouvernement a offert à l'équipe de négociation

une entente prévoyant une augmentation salariale de 8,5 % sur cinq ans, ce que le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick venait tout juste de rejeter. « Cela a été mal reçu », se rappelle Steve Drost.

Après la première journée de négociation centralisée, certains membres de l'équipe de négociation du SFCP estimaient que les négociateurs du gouvernement ne rapportaient pas toute la teneur des discussions au premier ministre, qui ne semblait pas comprendre les difficultés financières et autres vécues par les membres. Le SFCP a alors demandé que le premier ministre soit présent lors des discussions du lendemain.



Un panneau d'affichage utilisé par le SFCP à Moncton, en juillet 2021.

Photo : Gabrielle Ross-Marquette

Hope for a fair wage? CUPE New Brunswick agrees to central bargaining with government

Province-wide solidarity marches planned for August 28

by Susan O'Donnell — August 21, 2021 Reading Time: 3min read



Nursing home workers and other workers rallying for fair wages and against austerity budgets in 2019. Photo from CUPE NB.

With the clock ticking on CUPE New Brunswick's strike vote ultimatum to Premier Higgs, a recent agreement offers new hope for a constructive return to the bargaining table.

« Espoir d'un salaire juste ? Le SCFP-Nouveau-Brunswick accepte d'aller en négociation centralisée avec le gouvernement. » À l'approche de l'échéance de l'ultimatum de 100 jours, le syndicat a accepté d'aller en négociation centralisée avec le gouvernement provincial.

Article publié en ligne par la COOP Média NB le 21 août 2021.

L'équipe avait décidé d'« exposer la vérité » au premier ministre Higgs. Chaque président(e) d'unité de négociation lui a décrit les expériences vécues par ses membres : incapacité ou difficulté à payer les factures ou le loyer, inquiétude causée par la possibilité d'être expulsé de leur logement, impuissance face aux problèmes de santé mentale de leurs enfants,

stress lié au manque de personnel en raison des problèmes de recrutement et de rétention, notamment.

« Cette tactique a eu un effet important au sein du SCFP, non seulement pour les individus qui ont livré le message, mais aussi pour chaque équipe de négociation. Tous et toutes

pouvaient dire à leurs membres que leur équipe avait bien tenté toutes les avenues possibles et que le premier ministre ne pouvait plus prétendre ignorer leurs enjeux », se rappelle Sandy Harding.

Le représentant du Conseil du Trésor était en colère contre les dirigeant(e)s du SCFP qui, selon lui, avaient voulu « humilier » le premier ministre avec leurs histoires.

Sandy Harding lui a répondu : **« Vous ignorez ce qui se passe dans la province. Il se passe des choses honteuses. »**

Les négociations ont pris fin avec la promesse du gouvernement de présenter une nouvelle offre la semaine suivante.

Pendant des décennies, le gouvernement provincial disait au syndicat qu'il n'était pas nécessaire d'augmenter les salaires parce que le recrutement et la rétention de personnel n'étaient pas problématiques, que les gens faisaient la queue pour obtenir un emploi au gouvernement parce que les salaires étaient appropriés. Cependant, lorsque les problèmes de recrutement et de rétention sont devenus des crises, le gouvernement a rejeté la validité de ces indicateurs. « Un instant! Les problèmes de recrutement et

de rétention sont des indicateurs clés. Le gouvernement nous a répété ça pendant 20 ans et soudainement il rejette ces éléments de mesure. À court d'excuses, ils ont entonné la vieille rengaine voulant que le gouvernement n'avait pas les fonds nécessaires, et ce, alors que les coffres de la province débordaient », se souvient la recherchiste du SCFP, Gabrielle Ross-Marquette.

Le SCFP-Nouveau-Brunswick s'est payé de la publicité sur les autobus et sur des panneaux d'affichage dans chaque grande ville pour diffuser un message simple : « Monsieur Higgs, vous manquez de travailleuses et de travailleurs ? Payez-les mieux et vous en trouverez. »

SATURDAY - AUGUST 28 - 10:00 AM

WALK TO THANK FRONT-LINE WORKERS

All New Brunswickers are invited to a community walk on Saturday to thank and support essential public service workers who are keeping us safe and moving our province forward!

STARTING POINTS

- Saint John** - 57 Lansdowne Ave (front of Shoppers)
- Moncton** - NBCC 1234 Mountain Rd.
- Fredericton** - Parking lot in front of 551 King St.
- Edmundston** - Centre Brunswick, 180 Boul. Hébert.
- Saint-Quentin** - Hôpital régional, 21 Rue Canada
- Campbellton** - Civic Center, 44 Salmon Blvd.
- Bathurst** - Bathurst High School, 640 King Ave.
- Tracadie** - École la source, 906 Rue Louis G. Daigle
- Perth-Andover** - Southern Victoria High School, 13 School St.
- Woodstock** - Townsview School, 122 Lewis P. Fisher Ave.
- Saint Stephen** - Charlotte Mall, 210 King St.
- Sussex** - Parking lot, 8 Leonard Dr.
- Miramichi** - Kinsmen Centre, 100 Newcastle Blvd.



« Marche pour remercier les travailleuses et les travailleurs de première ligne. » Une affiche créée pour les marches de solidarité populaire envers le personnel de première ligne de la province. Aux lieux énumérés, il faut ajouter Sackville.

Image : SCFP

Sommet sur les négociations et appui communautaire

Le Sommet sur les négociations du SCFP-Nouveau-Brunswick s'est tenu à Fredericton, le vendredi 27 août. En raison de la pandémie, l'évènement s'est déroulé dans une grande tente érigée derrière l'hôtel Crowne Plaza Lord Beaverbrook. Les leaders des équipes de négociation provinciales, les dirigeant(e)s nationaux et des dirigeant(e)s provinciaux étaient au nombre des participant(e)s. Les président(e)s de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick et du Congrès du travail du Canada ont aussi pris la parole. Le SCFP-Nouveau-Brunswick a ouvert l'évènement au public et l'a diffusé en direct sur Facebook.

Le lendemain, sous un ciel bleu, le SCFP-Nouveau-Brunswick et les comités d'action régionaux ont organisé une marche pour remercier les travailleurs et travailleuses de première ligne, y conviant les membres et leurs allié(e)s dans 14 communautés de la province. « Nous l'avons fait de façon très stratégique. Nous voulions faire valoir au gouvernement que ce mouvement est plus large qu'un petit groupe de dirigeant(e)s à Fredericton », a souligné Steve Drost. Le but était de rappeler à tout le monde l'importance de la lutte menée. Le SCFP-Nouveau-Brunswick a invité les membres d'autres syndicats et organisations alliées à se joindre aux marches.

Ces efforts menés par les comités d'action régionaux depuis le début de la campagne *Mettons fin au mandat, Négocions vers l'avant* dans le but de rejoindre la population et de susciter le soutien du public, produisaient des résultats. Simon Ouellette se rappelle que la présidente du Comité d'action régional de Saint-Jean, Leah Logan, lui a téléphoné ce samedi-là pour lui dire que le soutien à la marche de solidarité pour les travailleurs et travailleuses de première ligne était renversant. « Il y a près d'un millier de personnes ici et nous ne savons pas quoi faire parce que les mégaphones ne sont pas assez puissants », lui a-t-elle rapporté.



L'équipe de négociation centralisée du SCFP en compagnie de membres des équipes de négociation des sections locales relevant des volets 1, 2, 3 et 4 de la fonction publique néo-brunswickoise, le vendredi 3 septembre 2021 à Fredericton, soit quelques jours avant la fin de l'ultimatum de 100 jours qui coïncidait avec la fête du Travail.

Photo : SCFP

De retour à la table alors que la fin de l'ultimatum approche

Le 31 août, le mardi avant la date limite de la fête du Travail, les deux parties reviennent à la table de négociations au Fredericton Inn. La nouvelle offre de la province n'était guère meilleure que celle de la semaine précédente : 9 % sur six ans, soit des augmentations annuelles de 1,25 % pendant quatre ans, suivies de hausses de 2 % pendant deux ans.

De plus, la nouvelle offre du gouvernement comportait cinq demandes de concessions, y compris la suppression des régimes de retraite à prestations déterminées de deux conventions collectives, des régimes pourtant protégés par

des clauses contractuelles solides. Cette demande de concession au chapitre des régimes de retraite aurait pour effet de transférer le risque financier aux travailleurs et travailleuses. Elle était similaire au changement que Blaine Higgs, alors ministre des Finances, avait introduit près d'une décennie plus tôt pour d'autres travailleuses et travailleurs du secteur public.

« Nous avons répliqué que ce n'était pas pertinent. On a déchiré l'offre, puis on leur a dit : "C'est inapproprié. Ce n'est pas de la libre négociation collective. On dirait une négociation de mauvaise foi!" », se souvient Steve Drost. Les négociations se sont poursuivies tard dans la soirée du jeudi 2 septembre. Le SCFP s'attendait à revenir à la table le lendemain matin, mais le gouvernement ne s'est pas présenté.

« Nous menacer avec toutes ces demandes de concessions était sa façon de répondre à l'embarras que nous lui avons causé en exposant la vérité à la table de négociations. Beaucoup de gens se sont sentis vraiment découragés après ça en se disant "Comment pouvons-nous gagner contre quelqu'un qui veut volontairement détruire le système de santé publique et la fonction publique ?". La seule façon de le faire est de riposter en grand nombre et de rester unis. Ce fut une leçon pour tout le monde », a expliqué Sandy Harding.

Puis, lundi, le jour de la fête du Travail, le délai de 100 jours était écoulé. Le moment était venu de tenir des votes de grève.

CHAPITRE 5

Votes de grève et considérations pandémiques

Dépouillement des bulletins de vote des sections locales 1840, 5017 et 1866 du SCFP, les premières à se prononcer sur un mandat de grève, en septembre 2021. Ces premiers résultats, indicateurs d'un appui très élevé, annonçaient la tendance. En moyenne, 94 % des membres des 10 sections locales provinciales ayant voté se sont prononcés en faveur de la grève.

Photos : SCFP

Le 6 octobre, un mois après la fête du Travail, le président de la section locale 1190, Brent Wiggins, a annoncé que sa section locale, qui représente le groupe Manœuvres et métiers, avait voté à 95 % en faveur de la grève.

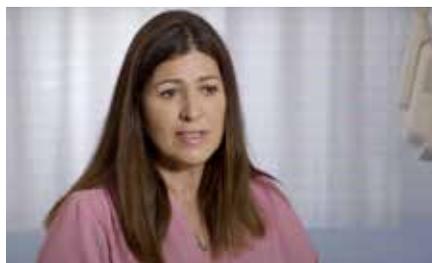
La section locale 1190 était la dernière unité de l'équipe de négociation centralisée à annoncer ses résultats. Au total, 18 252 des 21 656 syndiqué(e)s habilités à le faire ont exercé leur droit de vote au cours du mois (84 %) pour un appui moyen à la grève de 94 %.

La semaine suivante, après l'expiration du « délai prescrit » par la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics*, 10 sections locales représentant près de 22 000 travailleuses et travailleurs se sont retrouvées en position de grève légale.

Brent Wiggins semblait épuisé quand il a fait son annonce. « Le vote n'a pas été facile. La province nous a mis des bâtons dans les roues en abusant des règles de procédure. Ils ont déposé une plainte de négociation de mauvaise foi sans fondement à la Commission du travail et de l'emploi pour retarder notre processus de vote. Mais on a réussi en fin de compte. Unis, les membres sont revenus voter une deuxième fois et ont

envoyé un message clair au premier ministre Higgs pour qu'il retourne à la table négocier avec celles et ceux qu'il avait qualifiés de héros de la première ligne », a-t-il rappelé.

Les votes de grève étaient strictement régis et surveillés par la Commission du travail et de l'emploi, y compris le calendrier pour l'avis et l'affichage des renseignements pour les membres. Des observateurs devaient aussi attester que tout a été effectué dans les règles. Les représentant(e)s



Quelques heures après le dévoilement du résultat final des votes de grève par le SCFP, le gouvernement Higgs a annoncé qu'il reclasserait plus de 1900 infirmières et infirmiers et auxiliaires autorisés, les transférant de la section locale 1252 du SCFP au Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick. La présidente du SIINB, Paula Doucet, a qualifié cette décision de « geste louche de la part du gouvernement ».

Photo : SIINB

de la commission surveillaient aussi le dépouillement du scrutin. Steve Drost fait état du climat qui régnait : « Tout au long du processus, le gouvernement surveillait la situation de près, à la recherche d'une occasion, d'une petite erreur pour contester le processus et ensuite dire : "Nous allons soumettre la question à la Commission du travail et vous devrez reprendre ce vote." ».

Malheureusement pour le SCFP, une erreur involontaire s'est produite. Une unité de négociation a retiré ses avis du babillard d'un bureau de vote, révélant une vieille affiche d'une ronde de négociations antérieure faisant état d'une offre salariale désuète depuis des années. Un gestionnaire a pris une photo de l'affiche et, preuve à l'appui, le gouvernement a annoncé qu'il déposait une plainte pour vote partial à la Commission du travail et de l'emploi. Pour tuer l'affaire dans l'œuf, le SCFP a demandé un nouveau vote pour la section locale 1190, ce qui a retardé le processus de plus d'une semaine.

Michel Losier, un membre de la section locale 1190, s'en souvient : « La première fois, c'était facile. Mais la deuxième fois que nous avons dû voter, nous avons dû le faire dehors, sous la pluie. Le vote s'est effectué au volant. C'était très difficile. J'y

suis resté trois jours. Il faisait froid. Vraiment, ce n'était pas beau à voir. Mais le taux de participation était bon. Par moments, on s'est demandé comment ça finirait, mais finalement, le résultat du dépouillement a été positif. »

Quelques heures après l'annonce des résultats du vote final sur la grève par le SCFP, le gouvernement a annoncé qu'il reclassait plus de 1900 postes d'infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés. Ces postes seraient transférés de la section locale 1252 du SCFP au Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (SIINB). Le processus était à l'étude depuis de nombreux mois, mais le moment de l'annonce a choqué le mouvement syndical. La présidente du SIINB, Paula Doucet, a affirmé que l'annonce visait carrément à miner la grève de la section locale 1252, et que « c'était un geste louche de la part du gouvernement ».



Summer 2021 Edition / nb.cupe.ca / @cupeNBscfp

100 DAYS FOR A FAIR CONTRACT

CONTEST Many Prizes to Win! See page 2 →

IS THE PROVINCE TRYING TO QUIETLY CLOSE WORKSAFE NB'S REHABILITATION CENTRE? P.5

Blaine Higgs and his MLAs are forcing a strike on public service workers and the citizens of New Brunswick P.3

Drinks and Books Suggestions for this summer P.18

« C'est du harcèlement syndical à son pire. Higgs agit ainsi parce que plus de 94 % des travailleuses et des travailleurs de la santé ont voté en faveur de la grève. Cette mesure de représailles est une insulte au droit à la libre négociation collective de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de la santé », a déclaré la présidente de la section locale 1252, Norma Robinson.

À l'approche de la grève, le SCFP a publié Le Signal, qui contenait des articles sur les difficultés des membres du SCFP, l'érosion du pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs, ainsi qu'une liste de lectures estivales.

Voter en faveur de la grève

Après le lancement de la campagne *Mettons fin au mandat, Négocions vers l'avant*, il a fallu plus de trois ans pour préparer les membres à la grève. La mobilisation s'est principalement faite en tenant des conversations individuelles avec les membres pour les mettre au fait des enjeux. Depuis le début de la campagne jusqu'à la grève, près de 10 000 membres ont ainsi été sensibilisés et formés.

La formation des membres s'est intensifiée au début de 2021.

En mai, le SCFP a tenu plus de 25 séances de formation en ligne sur les préparatifs à la grève. Ses séances étaient organisées par la section locale 1252 et étaient ouvertes aux membres d'autres sections locales. En juin, le SCFP a commencé à former les chefs de piquet de grève. La planification s'est poursuivie tout au long de l'été, et à l'approche de la fête du Travail, le syndicat a offert des séances de formation sur la façon de mener un vote de grève.

Pour plusieurs membres, ce n'était pas facile de voter en faveur de la grève. Melinda Warren, une travailleuse sociale membre de

la section locale 1418, a expliqué qu'au moment du vote de grève au début septembre, elle s'est sentie « déchirée à l'idée de faire la grève ». Elle et son partenaire venaient de déménager à Fredericton et d'acheter une maison. Ils avaient de nombreuses factures à payer et un jeune enfant qui fréquentait un service de garde éducatif à l'enfance. « J'étais inquiète, car je me demandais comment je pourrais payer toutes ces factures. Le coût de la nourriture et des autres produits montait, mais pas nos salaires », s'est-elle rappelée.

Melissa Brown, une aide-enseignante membre de la section locale 2745, a un souvenir différent : « À ce moment-là, notre entente de quatre ans était échue depuis trois ans et neuf mois. Le coût de la vie avait monté en flèche au cours des dernières années : le loyer, l'épicerie, l'essence et tout le reste. Et nous n'avions pas eu de hausse de salaire depuis très, très longtemps. Les membres étaient frustrés et anxieux. Comment allaient-ils payer leurs factures ? Les gens se disaient : "C'est assez! On veut aller de l'avant. Finissons-en avec tout ça. Tenons nos votes de grève. Nous devons le faire!" parce que nous en parlions depuis quatre ans. »

Partage d'informations et évaluation de l'état de préparation

Le site Web et la page Facebook du SCFP-Nouveau-Brunswick étaient les principales sources d'information des membres en prévision de la grève. Les annonces sur Facebook ont reçu des centaines de réactions et de partages. Fin août, une vidéo du SCFP diffusée sur Facebook, mettant en vedette Steve Drost et des images de travailleuses et de travailleurs offrant des services publics partout dans la province, a été visionnée plus de 8000 fois. La vidéo parlait d'une lutte entre « David et Goliath ».

Depuis la création de la COOP Média NB en 2009, le SCFP-Nouveau-Brunswick a appuyé la publication en ligne, car elle est favorable aux travailleuses et aux travailleurs. Avant la fête du Travail, la COOP Média NB a publié une série d'articles sur l'ultimatum de 100 jours et a poursuivi sa couverture avant et pendant la grève. Les articles en ligne ont été largement diffusés sur les réseaux sociaux par les membres du SCFP et le grand public, et chaque article a attiré des milliers de visites.

Au cours de l'été, le SCFP a publié et distribué *Le Signal*, un journal portant le même nom que la publication produite par le syndicat lors de la grève de 1992. La version 2021 du *Signal* a été publiée durant la grève et a fait état des luttes des différentes sections locales en négociation.

Au début de la campagne de 100 jours, les membres ont été divisés en deux groupes : ceux qui seraient probablement en grève et ceux qui ne seraient pas en position de grève, mais à qui on pourrait demander de l'aide. Une « Équipe Grève » préparait les membres à faire la grève, tandis qu'une « Équipe Solidarité » planchait sur des moyens d'appuyer les membres sur le point de faire la grève.

Inspirée des idées de l'organisatrice syndicale Jane McAlevey, une série de « tests de solidarité interne » fut utilisée pour évaluer les niveaux de soutien et identifier les lacunes. Par exemple, trois sondages menés avant la grève ont permis de savoir dans quelle mesure les membres étaient prêts à faire la grève. On leur a par exemple demandé s'ils étaient prêts à sortir de leur zone de confort et à tenir une affiche de grève en public.

Plusieurs de ces tests incluaient la distribution de dépliants, pour évaluer la réaction du public à l'information transmise par le SCFP et pour déterminer dans quelle

mesure les membres étaient à l'aise au contact de la population. Le premier test a été effectué par la section locale 963 qui représente les employé(e)s d'Alcool Nouveau-Brunswick et dont l'entente de principe avait été rejetée par le premier ministre en novembre.

Le SCFP et les comités d'action régionaux ont organisé la distribution de dépliants à l'extérieur de toutes les succursales d'Alcool Nouveau-Brunswick de la province. Les dépliants expliquaient la lutte des membres de la section locale 963 et sollicitaient l'appui du public. « Quand nous avons distribué les dépliants à la succursale d'Alcool Nouveau-Brunswick, je suis resté là plus de deux heures et demie, et une seule personne a refusé de prendre le dépliant. Le public nous appuyait », se rappelle Michel Losier, membre de la section locale 1190.

La distribution de dépliants d'information suivante a duré deux jours, ciblant des lieux à haute visibilité dans toute la province. Les membres du SCFP se sont ainsi habitués à être en public aux côtés de membres d'autres sections locales. L'expérience leur a permis de constater le niveau d'appui de la population. Les membres qui agitaient des affiches arborant le poing du SCFP ont en effet été encouragés par de nombreux klaxons. Des automobilistes montraient aussi leur poing au passage en guise d'appui.

Ces premières indications ont stimulé la confiance des membres du SCFP : les travailleuses et les travailleurs auront l'appui populaire nécessaire pour mener une grève victorieuse.



À l'approche de la grève de 2021, on pouvait voir le poing levé du SCFP déployé un peu partout au Nouveau-Brunswick.

Photo : SCFP

CHAPITRE 6

Prêts à l'action



« Les services publics comptent. » Le SCFP a organisé des actions collectives directes à travers la province dès le 15 octobre 2021, date de cette photo prise à Saint-Jean. L'équipe de négociation centralisée a aussi demandé aux membres de respecter leur convention collective à la lettre à partir de cette date, par exemple en prenant toutes les pauses qui y sont prévues.

Photo : Sandy Harding

Les semaines suivant l'annonce des résultats du vote de grève ont été tendues. Le 12 octobre, les 10 sections locales du SCFP impliquées dans la négociation centralisée étaient en position de grève légale, et le syndicat continuait ses préparatifs en vue d'un retrait coordonné des lieux de travail. Alors que la province ne montrait aucun intérêt pour la reprise des négociations, une grève semblait inévitable.

Front-line workers speak out about Higgs' \$100M big business giveaway [videos]

by Susan O'Donnell — July 13, 2021. Reading Time: 4min read



Front-line workers represented by OPE react to the news about multi-million subsidies to big companies in New Brunswick to pay their power bills.

Front-line workers are speaking out about the government's handout of more than \$100 million in electricity rebates to six paper mills, including three owned by J.D. Irving.

A CBC investigation revealed that the corporate welfare for big business to pay their power bills has been going on since 2012 and will continue in 2021.

Meanwhile, the Higgs government is refusing to negotiate fairly with public sector workers, who are losing money every year because their wages are not keeping up with the rising cost of living.

« Des travailleuses et des travailleurs de première ligne dénoncent le cadeau de 100 millions de dollars de Higgs aux entreprises. » Dans un article de la COOP Média NB du 13 juillet 2021, des membres du SCFP réagissent après la divulgation d'énormes subventions versées à l'industrie des pâtes et papiers.

Le 7 octobre, le SCFP a reporté l'échéance en vue du déclenchement de la grève au 22 octobre, date d'entrée en vigueur de la dernière ronde de restrictions annoncées par la santé publique de la province. Avec une nouvelle vague d'infections et d'hospitalisations liées à la COVID-19, la population du Nouveau-Brunswick devait demeurer dans sa bulle familiale durant la fin de semaine de l'Action de grâce. Des restrictions « coupe-circuit » étaient aussi en vigueur dans les régions les plus touchées par le virus, dont les villes de Moncton et d'Edmundston.

L'équipe de négociation centralisée a donné cette explication aux membres : « Nous ne retirerons pas les membres du travail pour faire la grève pendant la période de 14 jours où les nouvelles restrictions s'appliquent. Nous croyons que c'est dans l'intérêt supérieur du public. »

Pour la plupart des gens, la fin de semaine de l'Action de grâce sera donc une période tranquille qui leur permettra de réfléchir au conflit en

cours. L'un des défis du syndicat consistait à contrer le message persistant du premier ministre Higgs, reflété dans les médias corporatifs, selon lequel la province était ruinée et n'avait pas les moyens de payer des salaires plus élevés. Les gouvernements de la province répétaient le même mantra depuis près de deux décennies, mais cette affirmation tenait de moins en moins la route.

Plus tôt cet été-là, une enquête de Radio-Canada a révélé qu'en vertu d'un programme gouvernemental, plus de 100 millions de dollars en remises d'Énergie Nouveau-Brunswick avaient été accordés à J.D. Irving et à deux autres grandes entreprises de pâtes et papiers au cours de la décennie précédente. Le SCFP a profité de l'opportunité pour expliquer aux membres

comment l'austérité fonctionnait au Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, un autre montant de 10 millions de dollars était sur le point d'être versé aux entreprises les plus riches de la province en vertu du même programme.

Les leaders du SCFP-Nouveau-Brunswick ont demandé aux membres d'afficher des témoignages sur Facebook au sujet de ce « cadeau du gouvernement aux grandes entreprises » et de leur difficulté à payer leurs propres factures d'électricité, puis de partager leurs témoignages avec leurs proches. Les membres ont relevé le défi et créé des vidéos qui ont été largement partagées sur Facebook.

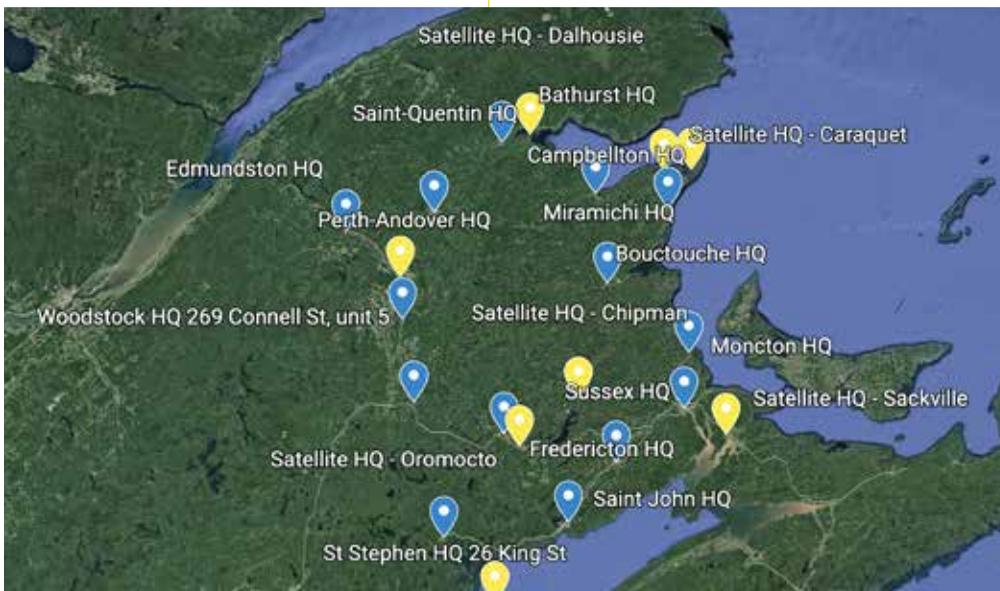
Entre-temps, une équipe de recherchistes du SCFP dirigée par Gabrielle Ross-Marquette avait analysé le financement fédéral versé

à la province pour les suppléments de salaire liés à la COVID-19 que le gouvernement ne dépensait pas. Conclusion : la province avait un surplus.

En septembre, la semaine avant le début des votes de grève du jour de la fête du Travail, le gouvernement a soudainement annulé sa mise à jour financière trimestrielle sans fournir d'explications. C'était très inhabituel et Richard Saillant, un économiste de Moncton, a publié, d'abord dans le quotidien francophone *L'Acadie Nouvelle*, puis dans le *Telegraph-Journal*, une chronique suggérant que la province avait un surplus. Il soulignait qu'une grève pourrait être évitée « avec un peu de bonne volonté et de créativité de la part des deux parties ».

La mise à jour financière finalement publiée le 13 octobre a démontré que la province jouissait d'un excédent de plus de 400 millions de dollars.

« Ce n'est malheureusement pas partagé avec la population, ni avec celles et ceux qui servent la population », a alors commenté le président du SCFP-Nouveau-Brunswick Steve Drost.



Carte topographique des Maritimes. Les bureaux de grève sont identifiés en bleu et les bureaux satellites, en jaune.

Source : SCFP

CUPE NB SCFP

**ONLINE MASS
MEMBERSHIP MEETING**

**RENCONTRE GÉNÉRALE
DES MEMBRES EN LIGNE**



**THURSDAY, OCTOBER 21
LE JEUDI 21 OCTOBRE**

- 10 AM
- 1 PM
- 7 PM

**FRIDAY, OCTOBER 22
LE VENDREDI 22 OCTOBRE**

- 10 AM
- 1 PM
- 7 PM

Meeting link (en): str.encore-ca.events/cupenb-en/

Lien de la rencontre (fr): str.encore-ca.events/cupenb-fr/

ALL CUPE MEMBERS IN NB : PLEASE ATTEND!

Please ensure you attend one of the scheduled one-hour meetings. Participation is key, even if your local is not in bargaining or considering potential job action.

TOUS LES MEMBRES DU SCFP AU NB DEVRAIENT Y ÊTRE !

Assurez vous de participer à une session des réunion d'information. chaque session durera une heure. Votre participation est essentielle, même si votre section locale n'est pas en négociations ou n'a pas envisagé de grève.

NB.CUPE.CA

NB.SCFP.CA

Des milliers de travailleurs et travailleuses du secteur public participent à des rencontres des membres en ligne pendant les jours avant le déclenchement de la grève.

Image : SCFP

« Une grève arrive dans une municipalité près de chez vous »

La grève étant toujours en suspens après l'Action de grâce, le SCFP-Nouveau-Brunswick a continué de faire campagne pour susciter l'appui du public. Des piquets d'information ont été érigés près des écoles, des collèges, des hôpitaux, des palais de justice et des centres communautaires partout dans la province, pour bien faire comprendre aux gens que le gouvernement refusait de revenir à la table de négociations.

La dernière position du gouvernement provincial n'était pas encourageante. En plus de continuer à prétendre que le syndicat était désolidarisé de ses membres, le premier ministre Higgs est resté campé sur ses propositions salariales et a continué d'exiger des concessions sur les avantages sociaux et les régimes de retraite, et ce, même s'il avait convenu que cette ronde de négociations porterait uniquement sur les salaires.

Le SCFP a mis en place des quartiers de grève dans 14 endroits de la province, ainsi que huit bureaux satellites, qui servaient de centres d'information chargés de transmettre les nouvelles de l'équipe de négociation centralisée

aux membres et de partager les réponses.

Des milliers de membres ont participé à des réunions en ligne où les dirigeant(e)s syndicaux ont décrit les mesures à prendre pour mener à bien une grève légale. D'une part, il était important de comprendre que plusieurs membres, dont la plupart des travailleuses et travailleurs d'hôpitaux, demeureraient au travail pendant la grève en tant qu'employé(e)s essentiels désignés.

Les membres ont été encouragés à échanger des messages via Signal, une application de messagerie cryptée. Les personnes qui n'avaient pas de cellulaire ont été encouragées à se jumeler avec d'autres membres.

La trajectoire de la grève étant établie, le syndicat était prêt à agir rapidement le moment venu. « Prenez une grande respiration, tenez-vous au courant, et on vous avisera de ce que vous devrez faire et quand. La grève s'en vient dans une municipalité près de chez vous », a lancé la directrice régionale Sandy Harding lors d'une assemblée virtuelle.

Médiation de dernière minute

La tension a baissé le 22 octobre, échéance fixée pour le déclenchement de la grève, lorsque les deux parties conviennent de reprendre

les négociations. Cette fois, les négociateurs pourront compter sur l'aide d'un médiateur expérimenté proposé par le syndicat, l'avocat Joël Michaud de Fredericton.

Les pourparlers ont débuté le dimanche 24 octobre et se sont poursuivis jusqu'à une heure du matin. Joël Michaud faisait des allers-retours entre les salles où étaient installées les équipes de négociation au Fredericton Inn, essayant de favoriser un règlement.

La dernière proposition présentée par le SCFP prévoyait une augmentation salariale de 12 % sur quatre ans pour toutes les sections locales, tandis que la province offrait 10 % sur cinq ans. Un règlement semblait à portée de main, mais les négociations n'ont pas débouqué. Le gouvernement Higgs a maintenu sa demande de concession exigeant que deux sections locales acceptent un nouveau libellé pour leurs régimes de retraite qui mettrait fin à leurs prestations déterminées.

Les pourparlers sont rompus le mardi soir à 22 h 30 lorsque le médiateur a avisé le syndicat que « l'employeur ne répondrait pas à notre dernière offre », a annoncé le SCFP.

Le lendemain, lors d'une conférence de presse tendue, le premier ministre Higgs a retiré sa dernière offre. Il proposait maintenant aux syndiqué(e)s une augmentation salariale de 8,5 % sur cinq ans. Tout

indiquait que le premier ministre n'était plus intéressé par un règlement négocié.

Blaine Higgs a aussi indiqué qu'il pourrait prendre des mesures draconiennes, soit une loi de retour au travail ou un décret d'urgence, si le SCFP allait de l'avant avec la grève.

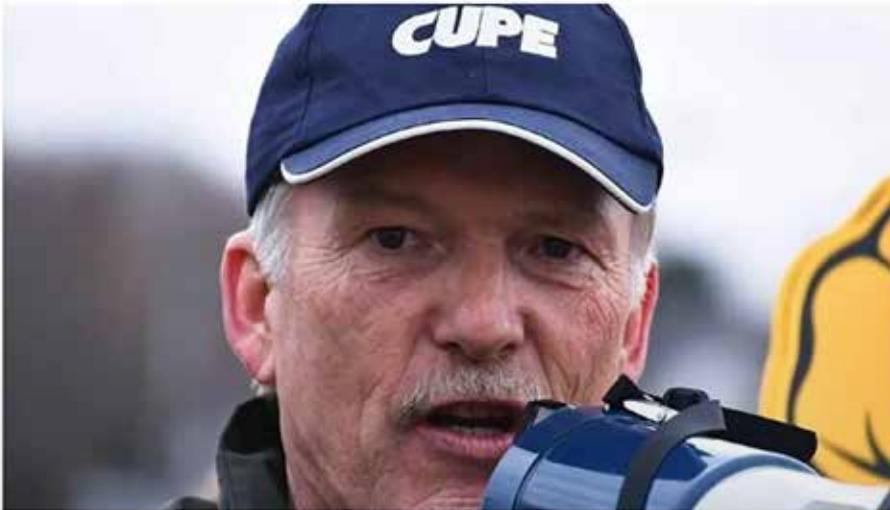
Bien que divers gouvernements canadiens aient eu recours à une loi de retour au travail quelque 150 fois par le passé, la mesure était sujette à des contestations judiciaires à la lumière des récentes décisions de la Cour suprême. Pour sa part, l'adoption d'un décret d'urgence de santé publique ne nécessite pas de débat législatif et pourrait entrer en vigueur en quelques heures.

Le premier ministre a déclaré qu'il avait l'intention de « protéger et de limiter les répercussions » d'une grève sur la population, « surtout en période de pandémie ». Le SCFP a répliqué que le syndicat et la province avaient convenu des mois auparavant que les services de santé seraient protégés par la désignation des travailleuses et travailleurs essentiels négociée sous l'auspice de la Commission du travail et de l'emploi. Comme l'a souligné le syndicat, ces désignations « existent pour assurer la santé, la sûreté et la sécurité du public ».

CUPE NB: Province-wide job action is the only way left for us to be heard

President Steve Drost says CUPE NB is fighting for social and economic justice

by Stephen Drost — October 28, 2021 Reading Time: 4min read



Steve Drost is the President of CUPE New Brunswick. Photo: CUPE.

CUPE New Brunswick members are ready to strike. We don't want to be in this position, but here we are. I would like to share our view of the history leading up to our strike position.

We are in a struggle for social and economic justice. This is a fight to protect the workers who provide essential services to the people of New Brunswick.

Over the past 50 years, the billionaires and the super-rich were successful in eliminating a lot of private sector jobs in North America. These were good paying unionized jobs, and they were relocated to countries of the Global South where the billionaires could pay workers less, give poverty wages and few if any benefits, and conduct their business with very little to no regulation or regard for the environment. Of course, they were also paying next to no taxes.

«SCFP N.-B. : le seul moyen qui nous reste pour être entendus, c'est la grève générale.» La veille de la grève, une déclaration du président du SCFP-Nouveau-Brunswick, Steve Drost, a été publiée par la COOP Média NB. «Nous luttons pour la justice sociale et économique», soulignait Steve Drost.

Déclaration publiée en ligne par la COOP Média NB, le 28 octobre 2021.

« C'est notre devoir »

Le SCFP n'était pas prêt à reculer. Loin de là. Dans un discours rapporté par la COOP Média NB le jeudi 28 octobre, le président du SCFP-Nouveau-Brunswick, Steve Drost a déclaré : « Nos membres sont prêts à faire la grève. Nous ne souhaitons pas être dans cette situation, mais nous y sommes. Nous luttons pour la justice sociale et économique. C'est notre devoir de protéger les travailleuses et les travailleurs qui fournissent des services essentiels à la population du Nouveau-Brunswick. »

« Les travailleuses et les travailleurs sont fatigués, dégoûtés et en colère. Plusieurs quittent leur emploi. Ceux qui le peuvent prennent leur retraite plus tôt. Ils n'en peuvent plus et refusent de se faire intimider. Ils en ont ras le bol de travailler de plus en plus fort et d'avoir de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts. Ils

en ont assez des mauvaises conditions de travail, d'être sous-estimés, surmenés et sous-payés. Par conséquent, de nombreux travailleurs et travailleuses ont décidé de se défendre. Voilà ce qui nous a menés là où nous en sommes aujourd'hui », a poursuivi Steve Drost.

Steve Drost a aussi rappelé les décennies d'attaques contre les droits des travailleuses et des travailleurs et les services publics, alors que les ultra-riches s'enrichissaient. Il était temps de mettre fin aux longues années d'austérité et d'investir à nouveau dans les services publics offerts par les travailleuses et les travailleurs du Nouveau-Brunswick.

Il voulait que la population comprenne que le SCFP ne négociait pas juste pour ses membres, mais aussi pour l'avenir de la province. « Au Nouveau-Brunswick, les services publics ont été grandement réduits, laissant notre filet de santé et de sécurité sociale passablement érodé dans un constant état de crise. Le taux

de pauvreté chez les jeunes enfants est parmi les plus élevés au Canada. Notre système de soins de santé tombait en ruine, même avant la pandémie », a souligné Steve Drost.

« Voilà pourquoi nous faisons ce que nous faisons. Ce n'est pas parce que nous sommes des travailleuses et des travailleurs cupides. C'est parce que nous essayons de protéger les services publics au bénéfice de l'ensemble des contribuables. C'est notre devoir et nous allons l'accomplir », conclut-il.



Sur la ligne de piquetage à Edmundston, le 3 novembre 2021.

Photo : Cole Burston



CHAPITRE 7

Grève!

Lorsque la grève a entraîné la fermeture des écoles juste avant l'Halloween, le SCFP a invité les parents et leurs jeunes enfants (comme celui-ci à Bathurst) à se rendre sur les lignes de piquetage costumés.

Photo : Sandy Harding

Avant le lever du soleil, à 6 heures du matin le vendredi 29 octobre, les premières lignes de piquetage étaient érigées. Toute la journée à Moncton, les coups de klaxons d'encouragement des automobilistes, destinés aux travailleuses et aux travailleurs en grève, se sont fait entendre, alors que des centaines de membres du SCFP marchaient des deux côtés du chemin Mountain près du boulevard Vaughan Harvey, l'une des intersections les plus achalandées de la ville la plus peuplée du Nouveau-Brunswick. Partout en province, des piquets de grève apparaissaient également dans des endroits à haute visibilité. Le poing jaune caractéristique du syndicat était omniprésent.

En déclenchant la grève, le SCFP devait se conformer à une disposition de la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics* provinciale qui interdit le piquetage devant les édifices du gouvernement provincial pendant un arrêt de travail.

« Cela a compliqué les choses parce qu'il s'agissait de la première grande grève légale où des travailleuses et des travailleurs de tous les secteurs sont en grève. Comment ne pas faire

du piquetage devant un édifice public ? », a souligné le porte-parole du SCFP, Simon Ouellette, lors d'une entrevue.

Afin d'éviter d'énormes amendes et des poursuites judiciaires interminables, le SCFP a donc choisi soigneusement les sites de piquetage, veillant à ce que les installations gouvernementales ne soient pas « dans le champ de vision », a rappelé Simon Ouellette.

Durant la première phase de la grève, sept des 10 sections locales du comité de négociation centralisée

étaient mobilisées. Des travailleuses et des travailleurs sociaux, des agent(e)s correctionnels, des travailleuses et des travailleurs de l'entretien des routes et des traversiers, des employé(e)s de collèges communautaires, des chauffeuses et des chauffeurs d'autobus scolaires, ainsi que du personnel de soutien scolaire du secteur public étaient sur les piquets de grève. Les travailleuses et les travailleurs des hôpitaux et plusieurs autres groupes demeuraient pour leur part au travail.

En repréailles, les districts scolaires ont annoncé la fermeture des

écoles. Les enseignant(e)s et le personnel administratif, qui ne sont pas représentés par le SCFP, devaient rentrer au travail et offrir à nouveau l'apprentissage en ligne.

Steve Drost se rappelle que les dirigeant(e)s du SCFP se demandaient comment le public allait réagir. Les familles avaient déjà souffert une multitude de perturbations en raison de la pandémie, y compris la fermeture des écoles.

La province venait tout juste de prolonger les restrictions liées à la COVID-19 dans plusieurs régions, imposant un nouveau confinement « coupe-circuit » de 14 jours dans une grande partie de la région de Saint-Jean à compter du vendredi. La population en avait vraiment assez de la COVID-19.

Pour compliquer la situation davantage, la grève a débuté juste avant l'Halloween et des parents se sont plaints que leurs enfants ne pourraient pas porter leurs costumes à l'école ce jour-là comme prévu.

L'Halloween

Le ministre de l'Éducation, Dominic Cardy, un ancien chef controversé du Nouveau Parti démocratique provincial avant de se joindre aux progressistes-conservateurs, semblait déterminé à provoquer le ressentiment de la population, même si l'année précédente le

gouvernement avait lui-même annulé les activités de l'Halloween en raison de la pandémie. « Je n'ai aucune idée pourquoi le SCFP a décidé de commencer sa grève en ciblant les écoles en cette journée spéciale pour les enfants », a-t-il déclaré sur Twitter.

Le SCFP a répondu en invitant les parents à amener leurs enfants déguisés aux piquets de grève pour recevoir des bonbons. Steve Drost donne le crédit à la directrice régionale Sandy Harding pour la tenue sur les piquets de grève d'une Halloween improvisée. Sandy a dit : « Les enfants veulent simplement que des gens voient leurs costumes, alors apportez de sacrés bonbons sur les lignes de piquetage tout de suite! »

Le message sous-jacent a été résumé dans une déclaration du syndicat adressée aux parents du Nouveau-Brunswick : « Notre lutte vise à assurer que nos communautés puissent continuer à se permettre l'essentiel ainsi que des activités de loisirs comme l'Halloween. »

De nombreuses familles ont bien accueilli le message, se rappelle Terry Crouse, déléguée syndicale en chef de l'unité 813 du Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswick (section locale 1252) et travailleuse de longue date en



Le jeune Keaton Harper pose dans son costume de requin pour soutenir les grévistes du SCFP à Sackville le 12 novembre 2021.

Photo : Bruce Wark

alimentation à l'Hôpital régional de Saint-Jean. « Les gens savaient que les personnes qui s'occupent de leurs enfants méritaient un bon salaire. Ils ont amené leurs enfants et ils se sont amusés », a déclaré Terry Crouse qui a également siégé au comité d'éducation de sa section locale.

Sa fille faisait partie des employé(e)s de l'hôpital obligés de rester au travail comme membre du personnel

essentiel désigné. Le petit-fils de Terry Crouse, âgé de six ans, a passé une grande partie de la grève avec sa grand-mère à la salle du syndicat de la rue Douglas, à Saint-Jean dont elle assurait le fonctionnement, puisque son école était fermée et que les deux parents travaillaient. « Il a appris comment bien faire la grève », a-t-elle lancé.

Les travailleuses et les travailleurs syndiqués étaient frustrés et

prêts à sortir bien avant le début de la grève, se souvient Terry Crouse. En plus de la pénurie de personnel, les travailleuses et les travailleurs risquaient de ramener le coronavirus de l'hôpital à la maison. Les règles affectant leurs activités quotidiennes au travail étaient en constante évolution. Et l'équipement de protection individuelle supplémentaire, bien que nécessaire, rendait le travail plus difficile. « Pendant une bonne



Ligne de piquetage devant le bureau du ministre de l'Éducation, Dominic Cardy, le 1^{er} novembre 2021 à Hanwell. À l'Halloween, le ministre Cardy a annoncé que les travailleuses et les travailleurs non essentiels membres des sections locales 1253 et 2745 du SFCP qui n'étaient pas déjà en grève seraient mis en lock-out.

Photo : Cole Burston

année et demie, les travailleuses et les travailleurs disaient : "Allons-y! Déclenchons la grève!" », a mentionné Terry Crouse.

Des travailleuses et des travailleurs en lock-out

Un nouveau défi s'est présenté durant la fin de semaine de l'Halloween lorsque le ministre de l'Éducation, Dominic Cardy, a annoncé que le gouvernement provincial mettait en lock-out l'ensemble des travailleuses et des travailleurs non désignés des sections locales 1253 et 2745 du SCFP. Le lock-out affectait plus de 3000 travailleuses et travailleurs qui n'étaient pas encore en grève, y compris les concierges, les chauffeuses et les chauffeurs d'autobus, les adjoint(e)s aux bibliothèques scolaires, les préposé(e)s de soutien administratif et de soutien en éducation.

Le ministre Cardy a affirmé que les actions du SCFP avaient créé un « **climat instable pour les enseignants, les élèves et les parents** ». Selon lui, le lock-out était nécessaire « **pour assurer la stabilité et la continuité de l'apprentissage** ».



Des grévistes sur la ligne de piquetage devant le bureau du ministre de l'Éducation, Dominic Cardy, à Hanwell, le 1^{er} novembre 2021.

Photos : Cole Burston

Alors que les élèves s'apprêtaient à poursuivre leurs études à la maison, le gouvernement a également mis en congé non payé l'ensemble du personnel de soutien scolaire, y compris les travailleuses et les travailleurs désignés essentiels. La section locale 2745 a immédiatement déposé une plainte auprès de la Commission du travail et de l'emploi, qui a statué dès lundi en faveur du syndicat : la province avait violé le droit du travail en tentant de mettre en disponibilité des travailleuses et des travailleurs désignés pendant une grève.

Selon la présidente de la section locale 2745 Theresa McAllister, cette victoire juridique a remonté le moral des travailleuses et des travailleurs sur les lignes de piquetage.

L'appui de la population envers les grévistes augmente

Le premier week-end de la grève, le gouvernement a publié des déclarations accusant le syndicat pour la réduction des services publics. Cité dans un communiqué de presse gouvernemental, le premier ministre Higgs a affirmé : « Le SCFP-N.-B. n'a donné aucun préavis de ses activités de grève. » Répétant un refrain maintenant

familier, il a prétendu que la grève avait été causée par l'interférence du SCFP national basé à Ottawa.

Steve Drost a mis les choses au clair, en rappelant que le gouvernement avait été avisé il y a des mois lorsque l'ultimatum de 100 jours a été servi par le SCFP. Après le report de la grève en raison de l'intensification de la crise de COVID-19, le syndicat avait également averti qu'un arrêt de travail était « imminent ».

Quant à la supposée interférence en provenance d'Ottawa, Steve Drost a rappelé au premier ministre que 94 % des membres touchés avaient voté en faveur de la grève : « Ce n'est pas la faute du syndicat national. Les travailleuses et les travailleurs du Nouveau-Brunswick ont approuvé ce mandat de grève pour obtenir des salaires équitables. » Il a ensuite invité le gouvernement à revenir à la table de négociations.

Alors qu'un chroniqueur dans les journaux appartenant à Irving prédisait que le SCFP n'obtiendrait probablement pas l'appui du public en faisant la grève, une déclaration des organismes de lutte contre la pauvreté et pour la justice sociale de la province laissait entendre le contraire. Le Front commun pour la justice sociale a déclaré : « Nous signalons au premier ministre

Higgs et aux député(e)s que nos associations et la population du Nouveau-Brunswick ont confiance en nos travailleuses et travailleurs du secteur public et les appuient. Quand ils font la grève pour exiger que ces problèmes soient réglés, ils luttent pour nous tous. »

Au cours du week-end, la grève a continué de se déployer. Les préposé(e)s de soutien en éducation qui avaient commencé à faire la grève vendredi sont rejoints par les membres d'autres sections locales, jusqu'à l'arrivée sur les lignes de piquetage dimanche des travailleuses et des travailleurs de la santé du Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswick (section locale 1252).

Bien que la plupart des travailleuses et travailleurs hospitaliers soient restés au travail en tant que membres du personnel essentiel, les autorités hospitalières ont laissé entendre que les temps d'attente pourraient être plus longs et que des services non urgents pourraient être annulés. De son côté, le gouvernement a profité de ses mises à jour sur la COVID-19 pour accuser le syndicat de nuire aux efforts de lutte contre la pandémie, en causant l'annulation ou le report de séances de vaccination.

Le SFCP a soutenu que les cliniques du Nouveau-Brunswick devraient pouvoir administrer 2000 doses par jour. « Cependant, en raison des pénuries de personnel et des difficultés de recrutement qui existaient avant la grève, les cliniques n'administrent qu'environ 200 vaccins par jour », a souligné le syndicat.

La veille de l'arrivée des membres de la section locale 1252 sur les piquets de grève, Terry Crouse est restée à la salle du syndicat à Saint-Jean avec un autre officier syndical.

« Nous avons dormi dans le corridor cette nuit-là ne sachant pas à quelle heure on serait appelé à agir. Nous avons donc installé des lits de camp dans le corridor, pour voir ce qui allait se passer », a-t-elle déclaré.

Sur la ligne de piquetage, elle se souvient des manifestations d'appui de la population, alors que les automobilistes klaxonnaient et saluaient les travailleuses et les travailleurs en grève.

« Nous n'en croyions pas nos yeux : tout ce soutien que nous recevions du public! »

Au quatrième jour de la grève, le lundi 1^{er} novembre, les rues étaient animées, alors que les membres se rendaient sur les piquets de grève pour solliciter l'appui du public.

Des piquets de grève ont été érigés partout en province : à Moncton, Fredericton, Campbellton, Miramichi, Sussex, Saint-Jean, Woodstock, St. Stephen, Edmundston, Perth, Bathurst, Tracadie, Saint-Quentin, Sackville, Shédiac, Dalhousie, Grand-Sault, Oromocto, Harvey et McAdam, Chipman et Minto, Caraquet, Lamèque, Saint-George, Grand Manan, Hampton, Nackawic, Bath, Kedgwick et Quispamsis.

À Fredericton-Nord, les membres du SFCP se sont alignés toute la journée sur les trottoirs des deux côtés de la rue Main, une rue bien fréquentée. L'une des chefs de piquets de grève, la travailleuse sociale Melinda Warren, a rappelé que sa section locale était sans contrat de travail depuis quatre ans. Les syndiqué(e)s étaient très motivés, certains jouant de la musique et dansant sans cesse sur la ligne de piquetage. « Nos membres étaient prêts pour cette grève dès le début », a-t-elle dit.

Le linge sale du Nouveau-Brunswick

Au cours de la grève, de nombreux autres gestes de solidarité communautaire ont été posés, y compris de la part des petites entreprises. Dans certaines communautés, les entreprises locales offraient des rabais aux grévistes. Par exemple, On the Vine, une épicerie de Saint-Jean, offrait un rabais de 5 % sur tous les achats effectués durant la grève. L'entreprise a même inclus le poing distinctif du SFCP-Nouveau-Brunswick dans sa publicité qui contenait aussi le message suivant : « Nous vous appuyons! »

Parallèlement, le camion-restaurant The Nomad a ouvert une boutique près du piquet de grève de Saint-Jean, y vendant des « hot-dogs de la solidarité », des « burgers SFCP » et des « poutines syndicales ». Une part des recettes était même versée au syndicat.

Alors que la grève s'étirait en longueur, le conflit s'est même rendu au-delà des frontières du Nouveau-Brunswick, lorsque des militant(e)s ont appris que le linge sale destiné à la buanderie de Saint-Jean avait été détourné vers une installation d'Ottawa.



« On se bat aujourd'hui pour de meilleurs lendemains. » Une travailleuse sur la ligne de piquetage à Woodstock.

Photo : Sandy Harding

Selon Brian Edgecombe, un analyste du SCFP à la retraite qui a participé à l'action de solidarité, environ 35 personnes ont manifesté devant les installations de HLS Linen Services à Ottawa le lundi 8 novembre.

« Le but principal de cette action était de transmettre le message aux grévistes du Nouveau-Brunswick que des travailleuses et des travailleurs à Ottawa étaient prêts à agir pour les appuyer dans leur lutte. La couverture de notre action et la réponse sur les réseaux sociaux prouvent que nous avons réussi à démontrer notre appui », a déclaré Brian Edgecombe dans un courriel.

« Bloquer le linge sale du Nouveau-Brunswick, c'était assez symbolique », se rappelle Simon Ouellette.

CHAPITRE 8

Manifestation à l'Assemblée législative du Nouveau- Brunswick

«Voilà à quoi ressemble la démocratie.» Le président du SCFP-Nouveau-Brunswick, Steve Drost, le poing levé, devant l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick le 2 novembre 2021.

Photo : Cole Burston

Le mardi 2 novembre, cinquième jour de la grève, les membres du SCFP ont perturbé la première séance de l'Assemblée législative depuis juin en tenant l'une des plus grandes manifestations jamais organisées dans la capitale provinciale.

La veille, le gouvernement avait brusquement annulé le début officiel d'une nouvelle session législative pour s'accorder « plus de flexibilité » pour présenter une mesure exceptionnelle : une loi de retour au travail. Au lieu d'écouter calmement le discours du Trône prévu le mardi à 13 heures, les député(e)s entendaient plutôt clairement les coups de klaxon et les cris de la foule. Même les microphones utilisés par les député(e)s lors des séances captaient le bruit en provenance de l'extérieur.

Durant la période des questions, les partis d'opposition ont dénoncé l'incapacité du gouvernement à régler la grève à la table de négociations. « Je ne peux imaginer que le premier ministre aime entendre ce qui se passe dehors. Quand allez-vous revenir à la table de négociations pour que nous puissions régler ce conflit de travail ? », a lancé le chef libéral Roger Melanson.

Le chef du Parti vert, David Coon, a demandé au premier ministre Higgs pourquoi il s'était retiré de la table alors qu'un accord était à portée de la main quelques jours plus tôt. « Pourquoi le premier ministre tient-il en otage 22 000 fonctionnaires et tous les Néo-Brunswickois avec ses demandes de concessions sur les régimes de retraite alors que les négociations sont censées porter

sur des salaires justes pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public de la province ? », a-t-il questionné.

David Coon a souligné que la plupart des membres du SCFP en grève étaient des femmes : « Ces femmes ne sont pas suffisamment rémunérées ou ne travaillent pas assez d'heures pour subvenir à leurs



Près de 5000 personnes ont marché vers l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick le 2 novembre 2021 pour soutenir le SCFP. C'est l'une des plus grosses manifestations jamais organisées dans la capitale provinciale.

Photo : Cole Burston

besoins. Ce n'est rien de moins que de la discrimination systémique fondée sur le genre. »

De son côté, Blaine Higgs a affirmé qu'il était prêt à conclure une entente équitable, mais qu'il était aussi « prudent avec l'argent des contribuables ». Il a reconnu que le plus grand obstacle à un règlement était sa demande de concession pour les régimes de retraite, mais a blâmé des influences extérieures pour son rejet à la table de négociations : « C'est le syndicat national du SCFP qui mène les négociations, voilà pourquoi nous n'avons pas d'entente. C'est aussi simple que ça. »

Un message clair pour des salaires justes

À l'extérieur de l'Assemblée législative, la foule était gonflée à bloc. La veille, le SCFP-Nouveau-Brunswick avait lancé un appel à la population, invitant les gens à venir à Fredericton pour « communiquer clairement au gouvernement que le public appuie des salaires justes pour les travailleuses et les travailleurs de première ligne ».

Le SCFP-Nouveau-Brunswick avait planifié l'évènement en 72 heures afin de le faire coïncider avec l'ouverture officielle de l'Assemblée

législative. Alors que Steve Drost et d'autres leaders du SCFP-Nouveau-Brunswick quittaient leur quartier général de l'hôtel Radisson à Hanwell, le président du syndicat espérait que la foule atteindrait au moins 2000 personnes.

Des coups de klaxons et des acclamations se faisaient entendre le long de la rivière Wolastoq et à des coins de rue de l'Assemblée législative.

« Une fois arrivés sur le terrain d'exposition, on a constaté qu'il y avait déjà à peu près un millier de personnes. Et la foule continuait de grossir », se souvient Steve Drost.

À midi, de larges foules étaient rassemblées sur le terrain d'exposition de la rue Smythe et devant la patinoire Lady



Des manifestantes et manifestants à Fredericton, le 2 novembre 2021.

Photo : Cole Burston

Beaverbrook sur l'avenue University. À partir de là, les gens ont marché dans les rues pour rejoindre les manifestant(e)s devant la législature. Sous un ciel bleu d'un bel après-midi d'automne, la marée humaine occupait tout le terrain de l'Assemblée législative et les rues avoisinantes. Selon des estimations fiables, il y avait 5000 manifestant(e)s ou peut-être même davantage. Le syndicat avait prévu des agent(e)s de contrôle de foule



pour diriger la circulation et assurer un rassemblement paisible.

Après la manifestation, le sergent-chef de la police de Fredericton, Michael MacLean, a félicité le SCFP-Nouveau-Brunswick pour avoir tenu un aussi gros rassemblement, et ce, sans incident. « Au nom du service de police de Fredericton, je tiens à vous remercier de l'aide que vous et vos agent(e)s de contrôle avez fournie aujourd'hui », a-t-il déclaré dans un courriel. Il a même parlé d'un « évènement bien géré ».

En plus des poings levés et des affiches reprenant le slogan *Négocions vers l'avant*, de nouvelles affiches sont apparues arborant des messages comme :

« JE MÉRITE L'ÉQUITÉ »

« JE SUIS UN FIER TRAVAILLEUR DE PREMIÈRE LIGNE »

« LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS MÉRITENT DES SALAIRES JUSTES »

Sur une affiche ornée d'une carte de la province déchirée, on pouvait lire en majuscules :

« SI LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ SONT DEHORS, C'EST PARCE QUE ÇA VA MAL EN DEDANS »

Une autre affiche indiquait :

« LE SCFP 1253 BALAIE LA VOIE POUR UNE ÉDUCATION SÉCURITAIRE AU N.-B. »

Des affiches portaient des messages écrits à la main comme :

« NOUS MÉRITONS TOUTES ET TOUS UNE HAUSSE DE SALAIRE »

« NOUS SERVONS ET PRENONS SOIN DES GENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK. LE FAITES-VOUS ? »

« HIGGS! SOIS SAGE DANS LE CARRÉ DE SABLE! »

et

« VOILÀ À QUOI RESSEMBLE LA SOLIDARITÉ »

La bannière de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick était bien visible et celle d'autres syndicats du secteur public aussi, comme le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, le Syndicat des employé(e)s des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick, la Fédération des enseignant(e)s du Nouveau-Brunswick, et les syndicats des professeur(e)s de l'Université St. Thomas et de l'Université du Nouveau-Brunswick.



Pierre Bourgeois, le président de la section locale 5017 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (au centre, de dos) tend le micro vers la foule pendant une manifestation tenue à l'Assemblée législative le 2 novembre 2021.

Photo : Cole Burston

« On est là pour vous »

Des autobus remplis de syndiqué(e)s sont arrivés dans la capitale provinciale de partout au Nouveau-Brunswick. Des points d'embarquement avaient été prévus à Campbellton, Dalhousie, Miramichi, Moncton, Sussex, Hampton, Saint-Jean, Perth, Woodstock, St. Stephen, Edmundston, Bathurst, Pokemouche, Tracadie, Saint-Léonard, Grand-Sault et Bouctouche.

Lors des préparatifs, les organisateurs et organisatrices se sont rendus compte qu'il y avait une pénurie d'autobus disponibles en raison de la pandémie, car des entreprises avaient dû annuler des liaisons et n'avaient pas immatriculé leurs véhicules. La Première Nation d'Eel River Bar a alors posé un geste de solidarité en prêtant des autobus scolaires au syndicat.

Steve Drost décrit la réponse de la nation autochtone bien simplement : « Vous avez besoin d'autobus ? On est là pour vous. »

La population du Nouveau-Brunswick savait très bien que les relations entre le gouvernement Higgs et les communautés autochtones avaient atteint un plancher historique en octobre, après qu'une note de service du procureur général et ministre de la Justice, Ted Flemming, ait été divulguée aux médias.

Dans sa note, Ted Flemming interdisait aux fonctionnaires de reconnaître les terres non cédées des Premières Nations. Le SCFP-Nouveau-Brunswick a fait une déclaration publique indiquant que

la note de service était « un affront aux efforts de réconciliation ». Steve Drost a averti que toute tentative de prendre des mesures disciplinaires à l'endroit des membres pour avoir fait une reconnaissance territoriale serait suivie d'un grief. Il a aussi affirmé que la note de service constituait une violation du droit des membres à la liberté d'expression.

« On va gagner »

Lorraine Urquhart, une sténographe judiciaire de longue date de Saint-Jean et membre de l'équipe de négociation de la section locale 1840, faisait partie des travailleurs et travailleuses qui se rendaient à Fredericton pour le rassemblement. Elle se rappelle d'un sentiment de fierté et de solidarité pendant la manifestation, vu la réponse encourageante du grand public : « C'était une énergie très positive. »

Le rassemblement était important, même pour les membres qui ne pouvaient pas y assister en personne, car les piquets de grève se sont poursuivis partout en province. « Nous pouvions entendre la manifestation de Bathurst », a lancé en riant Michel Losier, un opérateur de chasse-neige de la section locale 1190 et le coordonnateur du quartier général de grève de cette ville du nord de la province. À 250 kilomètres de Fredericton, les membres suivaient l'évènement de la capitale par vidéo.

Le syndicat avait prévu diffuser en direct le rassemblement en entier, mais la diffusion s'est interrompue

alors que la foule arrivait en masse. « Il y avait tellement de gens sur leurs cellulaires qu'on a manqué de bande passante », se rappelle Simon Ouellette.

Christine Goguen, membre de l'exécutif de la section locale 5026 au campus de Dieppe du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, se rappelle que la population locale démontrait son appui en brandissant des affiches et en tapant sur des casseroles, une forme de manifestation commune dans le monde, connue en espagnol sous le nom de *cacerolazo*.

Des membres d'un centre de services éducatifs à la petite enfance ont amené un groupe d'enfants à cette manifestation. Ils avaient aussi des affiches et faisaient du bruit. « C'était très émouvant. J'ai participé à quelques manifestations et je n'avais jamais vu un appui populaire aussi important. Mes batteries étaient rechargées en prévision des prochaines semaines », se rappelle Christine Goguen.

À Fredericton, les agent(e)s de contrôle de foule ont ouvert un passage pour les leaders du SFCF-Nouveau-Brunswick à leur arrivée sur le parterre de l'Assemblée législative. « La foule s'est séparée en deux et nous a permis de monter

« Certaines coupures ne guérissent jamais. » Une affiche qui en dit long lors de la manifestation du 2 novembre 2021 devant l'Assemblée législative.

Photo : Cole Burston



sur les marches de l'Assemblée législative. J'ai alors ressenti un sentiment puissant, jamais égalé, en raison de tous ces gens rassemblés », se souvient le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick, Daniel Légère.

Au départ, Sandy Harding craignait que des opposant(e)s au port du masque fassent dérailler la manifestation. Heureusement, seule une poignée s'est présentée. Selon elle, la taille et l'énergie de la manifestation a constitué un « point tournant » de la grève. C'est à ce moment-là qu'elle s'est dit : « On va gagner! ».

Lorraine Urquhart, une membre de la section locale 1840 du SCFP, le syndicat des sténographes judiciaires de la province.

Photo fournie au SCFP



« Vous connaissez votre valeur »

Tenant un microphone sur les marches de l'Assemblée législative, Steve Drost s'est adressé à la foule. Il a d'abord procédé à la reconnaissance des terres autochtones non cédées, ce que le procureur général venait d'interdire aux fonctionnaires. Alors que la foule applaudissait, il a déclaré : « Je rends hommage et je reconnais que nous sommes sur les territoires non cédés et non abandonnés des Mi'kmaq, des Malécites et des Passamaquoddy. »

Affiches en mains, deux manifestantes expriment clairement leur point de vue.

Photo : SCFP



« Je tiens à vous dire juste à quel point je suis fier d'être membre du SCFP-Nouveau-Brunswick aujourd'hui. Vos leaders vous ont clairement entendus. Pendant trop d'années, vous avez été attaqués. Pendant trop d'années, vous avez été sous-payés. Vous nous avez envoyé un message puissant. Vous connaissez votre valeur. Vous connaissez votre contribution. Et nous sommes ici pour vous appuyer », a-t-il poursuivi.

Les président(e)s des 10 sections locales de l'équipe de négociation centralisée se sont aussi adressés la foule.

« Je suis très honorée de vous représenter à l'équipe de négociation centralisée. Ensemble, on va gagner et gagner gros », a déclaré la présidente de la section locale 1418, Shawna Morton.

« J'en ai assez d'être rabaissé par ce gouvernement. Nous sommes ici pour vous appuyer et négocier les augmentations que vous méritez », a affirmé le président de la section locale 1251, Chris Curran.

Pointant une longue table vide placée au pied des marches, Sandy Harding a demandé au gouvernement de revenir négocier. « Nous allons utiliser nos voix à l'extérieur parce que nous ne sommes pas à l'intérieur. Faites-vous entendre maintenant pour leur dire de revenir à la table. C'est triste de devoir apporter une table de négociations ici afin de pouvoir négocier avec ce gouvernement », a-t-elle dit.

Steve Drost a joint son poing levé à celui du président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick Daniel Légère, puis a entonné un chant de solidarité.

« Vous défendez l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de la province. Vous défendez la démocratie. Parce que, monsieur Higgs, voilà à quoi ressemble la démocratie », a-t-il ensuite ajouté.

Un témoignage de solidarité : le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick, Daniel Légère, lors d'une manifestation tenue devant l'Assemblée législative, le 2 novembre 2021.

Photo : Serge Landry



CHAPITRE 9

Le vendredi de l'épreuve de force



Le président du SCFP-Nouveau-Brunswick, Steve Drost, lève les mains au ciel en signe d'exaspération lorsque le premier ministre Blaine Higgs est intervenu lors d'une conférence de presse organisée par le syndicat devant l'Assemblée législative, le 5 novembre 2021.

Photo : Cole Burston

Brandon Boucher, un travailleur de buanderie à Saint-Jean membre de la section locale 1251 du SCFP, n'a pas été surpris d'apprendre, le vendredi 5 novembre, que le gouvernement Higgs ordonnait aux travailleuses et aux travailleurs de la santé, membres du SCFP de revenir au travail dès leur prochain quart. Le gouvernement a imposé un décret obligatoire en vertu des dispositions d'urgence liées à la COVID-19. « Nous nous attendions toutes et tous à quelque chose comme ça », il se rappelle.

Presque depuis le début, Blaine Higgs avait en effet laissé entendre qu'il forcerait les travailleuses et les travailleurs à retourner au travail, soit en imposant une loi de retour au travail, soit en se prévalant des pouvoirs existants en vertu de l'état d'urgence en matière de santé publique. Il aurait fallu au moins quatre jours pour faire adopter une loi, mais un décret d'urgence pouvait être activé en quelques heures.

Brandon Boucher, père d'un garçon de six ans, travaille à la Buanderie de Saint-Jean, auparavant Fundy Linen. L'établissement de 150 travailleuses et travailleurs de Service Nouveau-Brunswick offre des services de buanderie pour les foyers de soins, les hôpitaux, les services médicaux

d'urgence et extra-muraux. En octobre 2019, les travailleuses et les travailleurs de l'établissement avaient mené une grève spontanée pour dénoncer l'intimidation et les mauvaises conditions de travail. Et depuis, leur frustration n'avait fait qu'augmenter en raison de la hausse continue du coût de la vie.

Ces travailleuses et travailleurs étaient prêts à faire la grève et impatientes de voir l'ultimatum de 100 jours expirer. « Tout le monde se demandait pourquoi on lui donnait 100 jours. On se disait : "Allons-y donc. Finissons-en!" », se rappelle Brandon Boucher, qui était vice-président de son unité locale avant le déclenchement de la grève.

Huit jours après le début de la grève, les travailleuses et les travailleurs ont toutefois reçu l'ordre de

retourner au travail dès minuit. Risquant l'imposition d'amendes importantes, les syndiqué(e)s ont décidé de se conformer. « Tout le monde était bien en colère, c'est certain. Le personnel de buanderie était bien conscient de l'importance de son rôle au sein du système de santé. Lorsque l'hôpital ne reçoit pas sa lessive, évidemment il faut fermer beaucoup de choses », a expliqué Brandon Boucher.

Ordonnance de retour au travail

L'ordonnance obligatoire de retour au travail a touché plus de 3000 travailleuses et travailleurs de trois sections locales du SCFP, y compris la section locale 1252 (soins et services institutionnels), la section locale 1190 (manœuvres et métiers)



Brandon Boucher, un travailleur de buanderie à Saint-Jean membre de la section locale 1251 du SCFP, avec son fils.

Photo fournie au SCFP

et la section locale 1252 (Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswick).

Cette dernière section locale était de loin la plus grande des trois, représentant environ 9000 membres dans une multitude de secteurs du système de santé provincial. Sa base était d'environ 11 000 en octobre, avant que la province change la classification de 1900 infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés.

Toute violation de l'ordonnance obligatoire par les travailleuses et les travailleurs entraînerait des amendes massives allant de 480 à 20 400 dollars par jour. Ces sanctions s'appliquaient également à quiconque « conseille à une autre personne de ne pas se conformer ». La pénalité minimale prévue pour le SCFP lui-même était de 100 000 dollars par jour. En cas de non-conformité, le gouvernement s'était aussi conféré le droit de confier des tâches en sous-traitance et d'utiliser des briseurs de grève.

Les ordonnances de retour au travail sont très controversées dans les relations de travail au Canada. Cela dit, les spécialistes étaient d'avis que ce type de décret pandémique était hautement inhabituel parce qu'il ne prévoyait aucun mécanisme, comme l'arbitrage, pour parvenir à un règlement, ce qui est habituellement le cas avec les lois de retour au travail. Tout indiquait que, tant que la province maintiendrait l'urgence

de santé publique, ces travailleuses et travailleurs seraient obligés de rester au travail.

La directrice régionale du SCFP, Sandy Harding, se rappelle que les avocats qui travaillaient avec le syndicat lorsque la province a exercé ces pouvoirs extraordinaires, répétaient sans cesse : « Nous sommes en territoire inconnu. »

Face-à-face sur les marches

Le même jour, le SCFP-Nouveau-Brunswick a convoqué une conférence de presse matinale. Une table de nouveau été installée au pied des marches de l'Assemblée législative.

« On a fait les préparatifs très rapidement pour montrer que nous voulons négocier », se rappelle Sandy Harding.

La veille, tôt en après-midi, les leaders syndicaux s'étaient rendus à la Place Chancery pour des rencontres au bureau du premier ministre et y sont restés pendant une bonne partie de la soirée. Steve Drost se souvient qu'il y eut relativement peu de discussions, l'équipe du SCFP attendant la plupart du temps à l'extérieur du bureau du premier ministre. Tard en soirée, le premier ministre Higgs a



Le porte-parole du SCFP, Simon Ouellette, invite le premier ministre Blaine Higgs à lui redonner le micro après son intervention impromptue lors d'une conférence de presse du SCFP tenue devant l'Assemblée législative, le 5 novembre 2021.

Capture d'écran : SCFP

fait une offre qui, une fois de plus, exigeait des changements aux régimes de retraite, ce qui était inacceptable pour le syndicat.

Blaine Higgs ayant indiqué que son offre était ferme, Steve Drost a dit qu'il la présenterait à l'équipe de négociation centralisée. Il a toutefois précisé au premier ministre qu'il ne pouvait pas recommander l'offre, puisqu'elle prévoyait encore des demandes de concessions sur les régimes de retraite.

« Nous étions ici pour négocier les salaires », a lancé Steve Drost.

De retour à l'hôtel, Steve Drost a présenté la proposition aux président(e)s des sections locales autour de 22 heures. Il se rappelle de leur réaction : « Les gens étaient très fâchés » que la province prenne « les autres groupes en otage » pour une question de régimes de retraite qui touchait deux sections locales.

Vers 2 h 30 du matin, le comité de négociation a décidé de faire une contre-offre. Steve Drost a tenté de rejoindre une représentante du gouvernement par cellulaire. Comme elle ne répondait pas, il a finalement laissé un message.

Le SCFP avait refusé l'offre du gouvernement, mais le lendemain matin, Steve Drost a entendu dire que Blaine Higgs circulait dans la foule devant l'Assemblée législative, en affirmant qu'une entente avait été conclue la nuit précédente. Le hic, c'était qu'il n'y avait pas d'entente. Il s'agissait en fait d'une dernière tentative de Blaine Higgs pour faire croire que le leadership syndical était déconnecté de ses membres.

À 10 heures, Steve Drost s'est assis à la table installée devant l'Assemblée législative, puis il a lu aux journalistes et aux centaines de grévistes présents deux versions de l'accord proposé par le syndicat. Un règlement sur les salaires était à portée de main, l'écart entre les parties était d'à peine 25 cents sur les taux horaires des années quatre et cinq des ententes.



Sur la ligne de piquetage à Woodstock, le 3 novembre 2021.

Photo : Cole Burston

La voix de Steve Drost a alors rugi à travers les haut-parleurs. Il avait un message clair pour le premier ministre : « Vous voulez une entente? Venez ici tout de suite et nous allons régler ça. Remettons-nous au travail. » Un des moments les plus dramatiques de la grève est alors survenu. Sous un vacarme assourdissant, le premier ministre Higgs est apparu soudainement dans la foule.

« J'ai d'abord entendu des huées », se souvient Sandy Harding.

L'ambiance était tendue lorsque le premier ministre, vêtu d'un costume et tenant quelques feuilles, s'est avancé. Apparemment, il voulait s'adresser à la foule. Sandy Harding a d'abord offert au premier ministre un désinfectant pour le micro. Puis,

debout sur les marches derrière les dirigeant(e)s syndicaux assis, Blaine Higgs a commencé à parler, répétant un message usé : « Il y a, semble-t-il, un désaccord entre le syndicat national et le syndicat local », a-t-il dit, provoquant des cris de désapprobation et des huées de la foule.

Blaine Higgs a ensuite présenté sa proposition, qui prévoyait des changements aux régimes de retraite des sections locales 1253 et 2745 du SCFP. La foule en colère a répondu en hurlant : « Signe l'entente. » La scène a donné lieu à l'une des photos les plus mémorables de la grève : Steve Drost a levé les mains en signe de désespoir pendant que le premier ministre parlait.

Blaine Higgs a été réduit au silence par la foule bruyante, puis Simon Ouellette du SCFP a fait signe au





A
PENSION
IS
NOT A
PERK



Walmart Demands
FAIR WAGES

DRIVE THRU
WAREHOUSE

premier ministre de lui redonner le microphone. Blaine Higgs a remercié la foule et quitté les lieux avec son entourage. Son départ a été souligné par d'autres cris et huées.

Redoubler d'efforts

De toute évidence, le premier ministre Higgs n'était pas en mode règlement ce jour-là. Quelques heures plus tard, il a tenu sa propre conférence de presse en direct pour ordonner le retour obligatoire au travail. « La situation dure depuis trop longtemps », a déclaré le premier ministre. Il a dit ne pas remettre en question la légalité de la grève, bien qu'il était sur le point de déclarer illégale un large pan de celle-ci.

Les directions générales des deux régies régionales de la santé de la province ont aussi pris la parole lors de la conférence de presse, soulignant l'importance des travailleuses et des travailleurs de la santé, une ressource plus rare que jamais, et rappelant les conditions de travail difficiles qui existaient bien avant la COVID-19.

« Chez Horizon et Vitalité, nous n'avons pas un excédent d'employé(e)s. Nous fonctionnons à un niveau sous-optimal 365 jours par année », a déclaré le directeur général d'Horizon Santé, le Docteur John Dornan.

La directrice générale de Vitalité, la Docteure France Desrosiers, a pour sa part mentionné l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, mais a déclaré que la situation n'était « plus viable » parce que leurs installations étaient à leur capacité maximale. Aucun des deux dirigeants n'a appuyé explicitement le décret d'urgence, reconnaissant qu'un règlement négocié serait peut-être la meilleure façon de rétablir les niveaux de dotation de personnel.

Même le ministre de la Justice et procureur général, Ted Flemming, qui a signé le décret de retour au travail, semblait prêt à féliciter les grévistes lorsqu'il a déclaré aux journalistes qu'il trouvait les manifestant(e)s à l'extérieur de

l'Assemblée législative « polis » et « gentils ». Mais sur un ton un peu menaçant, il a aussi affirmé : « Si une des personnes qui manifeste aujourd'hui se faisait renverser par une voiture, je pense qu'une fois rendue à l'hôpital, elle voudrait que quelqu'un s'occupe d'elle ».

Avant même que l'ordonnance entre en vigueur, le chef du Parti vert, David Coon, s'est vivement opposé à cette mesure draconienne. Lorsque le décret d'urgence a été annoncé, il a démissionné du comité multipartite du conseil des ministres sur la COVID-19 qui avait été consulté régulièrement pour gérer la situation de santé publique. Lors de la conférence de presse annonçant l'ordonnance de retour au travail, un journaliste a avisé Blaine Higgs que le chef libéral Roger Melanson avait également quitté le comité. « Je ne suis pas surpris », a répondu le premier ministre.

Le lendemain, la province a publié un communiqué de presse affirmant ce qui suit : « Les régies régionales de la santé ne signalent aucun problème quand les travailleurs et travailleuses se présentent pour leur quart de travail et le moral est généralement positif. » En réalité,

le décret annoncé abruptement avait semé la confusion dans les milieux de travail, et certains travailleurs et travailleuses ont été refoulés à leur arrivée au travail. « Il ne leur a pas été permis de retourner au travail », a déclaré la présidente de la section locale 1252 du SCFP, Norma Robinson.

Elle a dénoncé les commentaires du gouvernement provincial qui laissait entendre que les gens ne recevaient pas de soins médicaux, et même mouraient, à cause de la grève. « Le

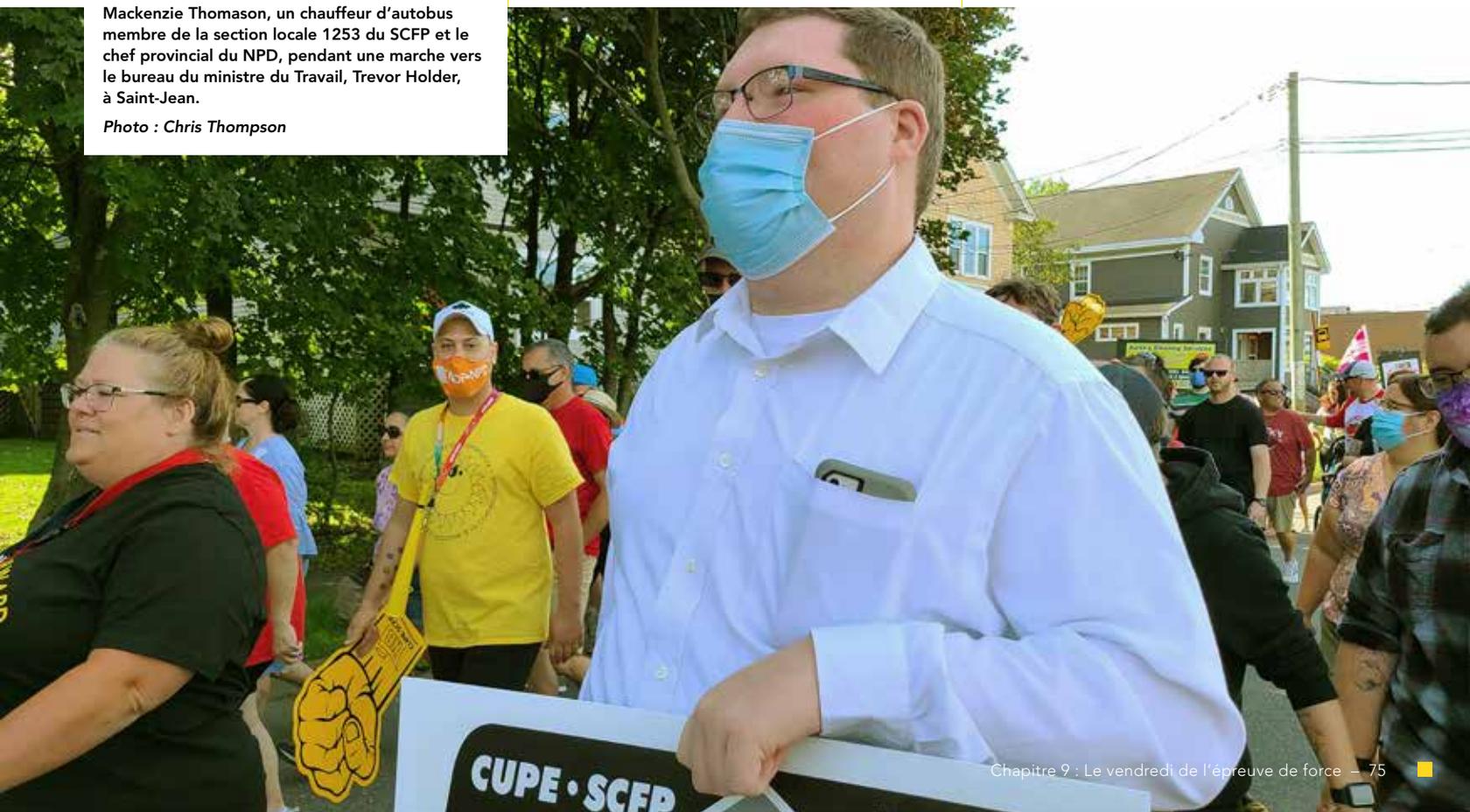
gouvernement veut faire porter le blâme aux membres qui sont sur les piquets de grève, et c'est vraiment injuste. Faute de meilleurs mots, ça nous a vraiment écœurés », a-t-elle dit.

À la Buanderie de Saint-Jean, le moral n'était pas bon. « **Tout le monde était en colère, frustré. C'était insensé** », se rappelle Brandon Boucher de la section locale 1251.

Cependant, l'opinion publique était fermement opposée au gouvernement Higgs. Une pétition sur le site Web **change.org** demandant à Blaine Higgs de démissionner a recueilli plus de 18 000 signatures. Un sondage commandé par le SCFP-Nouveau-Brunswick a aussi révélé qu'environ 82 % des répondant(e)s appuyaient la campagne du syndicat pour des augmentations salariales.

Mackenzie Thomason, un chauffeur d'autobus membre de la section locale 1253 du SCFP et le chef provincial du NPD, pendant une marche vers le bureau du ministre du Travail, Trevor Holder, à Saint-Jean.

Photo : Chris Thompson



CHAPITRE 10

Une percée!

Un travailleur sur la ligne de piquetage à Edmundston pendant la grève de 2021.

Photo : Sandy Harding

Les écoles étaient toujours fermées alors que la grève entrait dans sa deuxième semaine. Après plus d'un an d'interruptions périodiques de l'enseignement en raison de la pandémie, les parents étaient à bout, mais devaient une fois de plus aider leurs enfants à relever les défis de l'apprentissage en ligne. L'appui du public envers le SCFP a augmenté : les familles voulaient que la province règle ses différends avec le syndicat.

À l'Assemblée législative, les chefs de l'opposition ont demandé pourquoi les écoles étaient toujours fermées et pourquoi le premier ministre prolongeait la grève. Des milliers de travailleuses et de travailleurs étaient de retour au travail en vertu du décret d'urgence, et le gouvernement Higgs ne montrait aucun signe de vouloir parvenir à un règlement.

En fait, la grève s'étendait. Le mardi 9 novembre, la section locale 963 du SCFP a annoncé un vote de 97,7 % en faveur de la grève. Plus de 500 travailleuses et travailleurs des succursales et des entrepôts d'Alcool Nouveau-Brunswick avaient accepté une entente de principe en 2020, mais le premier ministre Higgs avait imposé son veto. Ces employé(e)s étaient maintenant prêts à faire de leur section locale la onzième du SCFP à entrer en grève.

Pour certains observateurs, la perspective de voir les travailleuses et les travailleurs d'Alcool Nouveau-Brunswick se joindre à la grève inciterait le gouvernement à agir. Toutefois, le président du SCFP-Nouveau-Brunswick, Steve Drost, et la directrice régionale, Sandy Harding, doutaient que le point de bascule soit atteint.



Une enseignante et un enseignant expriment leur solidarité envers les membres du SCFP à Perth-Andover, le 3 novembre 2021.

Photo : Cole Burston

« Il y avait un momentum », a toutefois précisé Steve Drost.

Les pourparlers ont repris le jeudi 11 novembre, le jour du Souvenir. Une délégation syndicale a rencontré le premier ministre Higgs et ses conseillers et conseillères pendant près de six heures à la Place Chancery, qui offre une vue sur le parterre de l'Assemblée législative situé de l'autre côté de la rue. La délégation y est retournée le lendemain après-midi, et les réunions se sont poursuivies jusqu'après minuit.

Michel Losier, un membre de l'équipe de négociation de la section locale 1190, se rappelle avoir conduit du nord de la province jusqu'à la capitale provinciale alors que l'accord était en gestation. Pendant presque toute la durée



Sur la ligne de piquetage à Fredericton, le 1^{er} novembre 2021.

Photo : Cole Burston

du voyage de trois heures entre Petit-Rocher et Fredericton, il a utilisé un dispositif mains-libres pour discuter de la proposition avec ses membres. Il s'est dit fier du résultat, en particulier de l'amélioration des conditions pour les travailleuses et travailleurs occasionnels. « C'était un gros enjeu pour nous », a-t-il souligné.

Enfin de bonnes nouvelles

C'était la nouvelle que toute la population de la province attendait avec impatience. Le samedi 13 novembre vers 20 h 30, au seizième jour de grève, l'équipe de négociation centralisée du SCFP a annoncé qu'une entente de principe

sur les salaires avait été conclue avec le gouvernement provincial.

Aucun détail n'a été dévoilé et l'entente de principe a été acheminée à chaque section locale du syndicat pour que les membres votent sur son acceptation ou son rejet. Il a été convenu qu'en attendant le résultat des votes de ratification, les piquets de grève seraient démantelés dès dimanche. Les membres retourneraient aussi au travail dès que possible, tandis que les écoles seraient prêtes à ouvrir dès lundi.

L'entente sur un règlement salarial commun couvrait les 10 sections locales représentées au sein de l'équipe de négociation centralisée.



« Des louanges, c'est bien. Mais une augmentation, c'est mieux! » Des travailleurs sur la ligne de piquetage à Woodstock, le 3 novembre 2021.

Photo : Cole Burston

Il s'agissait de sept sections locales qui négociaient directement avec le Conseil du Trésor : manœuvres et métiers (section locale 1190), réhabilitation et thérapie (section locale 1418), sténographes de la Cour provinciale (section locale 1840), soins et services institutionnels (section locale 1251), Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswick (section locale 1252), Conseil des syndicats des districts scolaires du Nouveau-Brunswick (section locale 1253) et le personnel de soutien scolaire (section locale 2745).

Trois sections locales du SCFP relevant des sociétés de la Couronne étaient également représentées au sein de l'équipe de négociation centralisée : Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick (section locale 1866), le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (section locale 5026) et son pendant anglophone le New Brunswick Community College (section locale 5017). Les travailleuses et les travailleurs d'Alcool Nouveau-Brunswick (section locale 963), qui à l'origine n'étaient pas impliqués dans cette ronde de négociations, mais qui s'apprêtaient à faire la grève la semaine suivante, voteraient également sur l'entente de principe.

La question des régimes de retraite qui préoccupait le premier ministre depuis si longtemps était mise de côté pour l'instant. Les deux sections locales du



« Comment peut-on être travailleuse essentielle et ne pas mériter un salaire de subsistance ? »
La pandémie de COVID-19 a fait ressortir les faibles salaires des travailleuses et travailleurs de première ligne. Des grévistes sur une ligne de piquetage érigée devant le centre commercial CF Champlain à Dieppe, près du centre-ville de Moncton, le 30 octobre 2021.

Photo : Colleen Reynolds

SCFP représentant les concierges d'école, les chauffeuses et chauffeurs d'autobus, les préposé(e)s à l'éducation et d'autres travailleuses et travailleurs de l'éducation (soit le SCFP 2745 et le SCFP 1253) avaient en effet conclu un protocole d'entente à ce sujet.

Sans dévoiler les détails de l'entente de principe que l'équipe de négociation recommandait aux sections locales d'adopter, Steve Drost a confirmé que l'accord aiderait à compenser les pertes des dernières années en offrant des taux de rémunération supérieurs au niveau de l'inflation. « Je me sens vraiment revigoré et soulagé. Je suis très fier de ces travailleuses et de ces travailleurs », a-t-il commenté.

Un accord : l'action collective met fin au mandat salarial

Les syndicats sont des institutions démocratiques. Les dirigeant(e)s sont élus et les ententes conclues sont soumises aux membres pour approbation. Ce processus avançait à plein régime au Fredericton Inn le matin du vendredi 19 novembre. Au cours de la semaine, toutes les sections locales du SCFP avaient tenu des séances d'information pour passer en revue les propositions salariales et voter sur les ententes.

À tour de rôle, les président(e)s des 11 sections locales syndicales impliquées ont annoncé les résultats de leur vote de ratification. Dix sections locales ont voté en faveur de l'acceptation de l'entente de principe et une pour son rejet.

Le SFCP-Nouveau-Brunswick a émis une déclaration annonçant les détails de l'augmentation salariale. « La nouvelle entente de cinq ans est le résultat d'une longue bataille qui a mené à des grèves massives et qui a permis d'obtenir des salaires supérieurs au coût de la vie. Rien dans cette entente ne nous a été donné par gentillesse. Nous avons obtenu des gains grâce à la mobilisation des membres et à leur détermination sur les piquets de grève », a souligné Steve Drost.

L'accord offrait aux membres une augmentation générale de 2 % et un ajustement de 25 cents l'heure au début de chaque année couverte par l'entente. Comme le salaire horaire moyen des membres du SFCP au Nouveau-Brunswick était de 21,50 dollars, les 25 cents de plus par heure représentaient plus de 1 % d'augmentation pour chaque année de l'entente. « Au total, l'entente offre un réajustement de 15 % sur cinq ans et de 17,9 % pour les classifications les moins rémunérées », a expliqué Steve Drost.



Des témoignages de solidarité : des membres du Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick appuient les grévistes du SFCP.

Photo : SIINB

Un travailleur occasionnel qui, avant la grève, recevait injustement moins de 80 % du salaire d'un travailleur à temps plein effectuant le même travail, recevra maintenant le plein salaire.

Le nouvel accord représente un succès remarquable. En décembre 2020, le premier ministre Higgs voulait imposer un gel des salaires, suivi de trois années d'augmentations de 1 %. Lorsque la négociation centralisée a commencé en août, il offrait 8,5 % sur cinq ans.



« Les travailleuses et les travailleurs de la santé des sections locales 813 et 1199 du SCFP vous remercient! Le SCFP s'en souviendra. » Les sections locales 813 et 1199 représentent des membres à l'Hôpital régional de Saint-Jean et à l'Hôpital Saint Joseph; elles sont aussi membres du Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswick, la section locale 1252 du SCFP. Ces sections locales ont utilisé des panneaux d'affichage pour remercier les gens et les entreprises qui ont soutenu la grève. Ce panneau se trouvait devant la résidence d'un membre, sur chemin Loch Lomond à Saint-Jean.

Photo : Terry Crouse

« Grâce aux pressions et à la mobilisation du public, Higgs a dû s'adapter », a affirmé Steve Drost.

Seule la section locale 1253 du SCFP a voté contre l'entente, soit les chauffeuses et les chauffeurs d'autobus scolaires, les concierges et les autres travailleurs et travailleuses scolaires. La présidente de la section locale, Iris Lloyd, a dit que ses membres ont rejeté l'entente parce que le libellé du protocole d'entente portant sur la protection de leurs droits en matière de régimes de retraite était « très vague ».

Les membres de la section locale 1253 ont accepté de continuer à travailler tout en poursuivant les négociations. Le long processus s'est terminé en mars 2022, lorsque les membres ont approuvé une entente révisée.

Lorsque les résultats du vote de ratification ont été annoncés le 19 novembre, le SCFP a enfin été en mesure de déclarer victoire après une longue bataille.

« Le gouvernement actuel et tous les autres gouvernements doivent investir dans les services publics parce que nos familles et toute la population du Nouveau-Brunswick méritent des services publics de qualité. Ce n'est que le début. Cette entente ne considère en rien les problèmes de recrutement et de rétention. Nous devons continuer à négocier vers l'avant », a déclaré Steve Drost.

« Nous avons mis fin au gel des salaires. Nous nous sommes opposés à l'austérité et au mandat salarial. Nous avons prouvé que c'était possible grâce à l'action collective », a conclu le président du SCFP-Nouveau-Brunswick.

CONCLUSION

La solidarité donne des résultats

Steve Drost et
Sandy Harding

En 2021, les travailleuses et les travailleurs se sont battus et ont gagné. Pour un observateur distrait, notre grève provinciale pouvait donner l'impression d'être un événement spontané, d'être quelque chose de planifié quelques mois à l'avance. Mais la réalité était toute autre. Il nous a fallu plus de trois ans et demi de travail acharné et de planification dans le cadre de la campagne *Mettons fin au mandat, Négocions vers l'avant*. Notre victoire n'a pas été facile, mais elle a été pleinement méritée.

Quand nous avons servi un ultimatum de 100 jours au premier ministre Higgs pour conclure des ententes, nous avons tracé une ligne dans le sable et indiqué que les travailleuses et les travailleurs méritaient mieux. Les membres du SCFP espéraient que Higgs négocierait de façon équitable, aussi naïf que cela puisse paraître aujourd'hui. À l'inverse, le premier ministre s'est entêté à manquer de respect envers notre syndicat.

Les exemples sont nombreux. Blaine Higgs a attendu au jour 89 de l'ultimatum pour négocier avec nous. Il n'a aucunement tenu compte de nos avertissements quant à la frustration des membres du SCFP qui effectuaient un travail qui s'est avéré essentiel dans les conditions de pandémie les plus

difficiles. Il n'a peut-être pas réalisé que nous étions sérieux, et que les membres de première ligne se battraient.

L'approche punitive du premier ministre lors des négociations n'a fait que renforcer notre détermination. Rappelez-vous en octobre 2021, quand il a retiré une offre de 10 % sur cinq ans, pour ensuite proposer 8,5 %. Les membres et le grand public ont trouvé ce traitement très injuste.

Après la conclusion des nouvelles ententes, Blaine Higgs n'a pas tardé à bafouer certains éléments des nouvelles conventions collectives, notamment en retardant injustement les paiements rétroactifs des salaires. Toutes ses tentatives visent à amoindrir les impacts réels de la grève. Il ne veut pas admettre son

échec, donc il cherche à diminuer l'importance de ce que nous avons accompli grâce à la solidarité.

Dans ce contexte, partager notre histoire et préserver notre mémoire collective prennent toute leur importance. La grève du SCFP au Nouveau-Brunswick en 2021 est l'un des plus grands gestes de résistance réussis de l'histoire récente de la province. Nous espérons qu'elle servira d'exemple et inspirera les travailleuses et les travailleurs confrontés à des adversaires hostiles et puissants.

Toutes les victoires des travailleuses et des travailleurs, même les plus anciennes, jouent un rôle important dans la construction de nos revendications futures. Lorsque la campagne *Mettons fin au mandat, Négocions vers l'avant* s'est

amorcée, nous avons beaucoup parlé de la grève « illégale » du SCFP de 1992. Nous savions que nous avons réussi cette importante grève provinciale multisectorielle contre le gouvernement du premier ministre Frank McKenna qui préconisait lui aussi l'austérité et nous étions préparés mentalement à un nouveau combat. Les leçons tirées des tactiques utilisées et la mise à profit de l'expérience des anciens leaders syndicaux, nous ont donné de l'espoir et une meilleure idée de la tâche qui nous attendait.

En 1992, nous avons dû affronter des gouvernements qui misaient sur le marché pour assurer le partage de la richesse et qui favorisaient la privatisation et la déréglementation. Aujourd'hui, nous faisons face à des menaces similaires. Les gens se font dire qu'ils devraient se satisfaire d'avoir un emploi, tandis que les ultra-riches et leurs ami(e)s au sein des gouvernements réalisent des profits au détriment de la dignité humaine et de l'environnement. Nous ne pouvons pas tolérer cette situation un autre 30 ans.

Le changement doit émaner de gens ordinaires et c'est une autre raison pour laquelle nous partageons notre histoire. Lorsque les personnes déléguées au congrès du SCFP-Nouveau-Brunswick de

2022 ont voté à l'unanimité pour renouveler leur engagement aux objectifs de la campagne *Mettons fin au mandat, Négociations vers l'avant*, elles ont exprimé leur espoir que des actes de résistance engendrent des mouvements sociaux qui changeront le système.

En 2018, alors qu'on organisait de grandes réunions de membres, les travailleuses et les travailleurs auraient pu choisir le statu quo. Deux cycles de contrôle des salaires des gouvernements du Nouveau-Brunswick, tant libéraux que progressistes-conservateurs, avaient en effet eu des répercussions sur leur moral. Des centaines d'employé(e)s du secteur public avaient d'ailleurs « voté avec leurs pieds », soit en quittant la province ou en changeant d'emploi parce que les salaires ne s'étaient pas améliorés depuis si longtemps.

Mais nos leaders syndicaux étaient motivés et nos membres ont choisi l'espoir et la vision d'un avenir meilleur pour les travailleuses et les travailleurs de première ligne. Nos réussites du passé, notre tradition de riposte et une certaine culture de militantisme interne avaient « vacciné » suffisamment d'entre nous contre le défaitisme et la peur.

Nous nous souvenons à quel point ce fut insultant pour nos membres lorsque Blaine Higgs a affirmé que la grève était dirigée du bureau national du SCFP à Ottawa, comme si les travailleuses et les travailleurs du Nouveau-Brunswick n'avaient pas l'intelligence ni le courage d'agir, d'opter pour l'action démocratiquement. Nos membres ont choisi de transformer leur colère en action et compris, avec toutes les sections locales qui faisaient front commun, qu'ils et elles faisaient partie de quelque chose de bien plus grand.

Pendant ce long parcours qui nous a menés sur les piquets de grève, nous avons réfléchi et élaboré des stratégies tenant compte de ce que disaient les membres. Les dirigeant(e)s et le personnel syndicaux ont travaillé avec les membres dans leurs collectivités, au lieu d'attendre qu'ils viennent à nous. Nous croyons que c'est un élément clé de notre succès.

Regard vers l'avenir

Dans la foulée de la grève réussie du SCFP en 2021, le gouvernement provincial a annoncé une augmentation du salaire minimum au Nouveau-Brunswick de deux dollars l'heure. D'autres

syndicats, même ceux qui avaient accepté des conventions collectives moins favorables, ont profité des augmentations salariales plus élevées obtenues par le SCFP. Cet effet domino positif illustre l'une des nombreuses façons dont les syndicats permettent d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble des gens.

Inévitablement, une meilleure rémunération des travailleuses et des travailleurs du secteur public renforce des services comme l'éducation et les soins de santé. L'argent dans les poches des gens ordinaires aide les entreprises locales, solidifiant ainsi le tissu social.

Cela dit, l'histoire nous enseigne que les gains réalisés en faisant la grève sont rarement immuables si la classe ouvrière n'est pas mobilisée, politisée et unie. Les employeurs privés et publics ont souvent été en mesure de faire annuler des avancées obtenues en divisant notre mouvement. Pour cette raison, la meilleure protection que nous avons pour sauvegarder et renforcer nos gains est d'attiser la flamme militante dans et à l'extérieur de nos rangs.

Nous n'avons pas le luxe de nous reposer sur nos lauriers. Il faut plutôt nous servir de notre victoire pour développer le mouvement syndical, syndiquer de nouveaux travailleurs et travailleuses, et démontrer que la solidarité peut mener à des changements positifs durables.





Message de remerciements de **Steve Drost :**

Il y a tellement de gens et d'organisations à remercier. Je vais essayer de m'en tenir au minimum et vous m'excuserez si j'en oublie. Je remercie les travailleuses et les travailleurs qui constituent l'épine dorsale de la province. Ils ont pris les mesures nécessaires pour se protéger, pour protéger leurs familles et protéger les services publics.

Je remercie nos dirigeant(e)s syndicaux élus au Nouveau-Brunswick, les dirigeant(e)s nationaux du SCFP et les membres du personnel qui ont été à nos côtés à chaque étape de notre lutte. La directrice régionale du SCFP des Maritimes, Sandy Harding, a été d'une aide phénoménale, tout comme son personnel. D'autres sections locales et divisions du SCFP partout au Canada nous ont appuyés. Le SCFP national a appuyé pleinement les travailleuses et les travailleurs. Les autres syndicats du secteur public et du secteur privé au Nouveau-Brunswick, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick et le Congrès du travail du Canada ont agi de façon remarquable.

Les allié(e)s communautaires et les petites entreprises ont fait preuve d'empathie et ont traité les grévistes avec respect et dignité, comme les véritables héros qu'ils sont. Je remercie également Bob Davidson, un de mes mentors et un des principaux architectes de la grève de 1992, où des milliers de travailleuses et de travailleurs du secteur public ont défié la loi pour protéger les conventions collectives. L'esprit et la créativité manifestés lors de cette période de résistance fut une grande source d'inspiration.



Message de remerciements de **Sandy Harding :**

Je remercie les membres du SCFP au Nouveau-Brunswick et d'ailleurs au pays qui nous ont soutenus, directement ou indirectement. En tant que directrice régionale, je dois souligner l'excellent travail accompli par notre personnel, ainsi que tout le soutien offert par le bureau national et les dirigeant(e)s nationaux du SCFP. Je remercie l'ensemble de nos allié(e)s communautaires et organisations amies. Je remercie les anciens présidents du SCFP-Nouveau-Brunswick, Daniel Légère et Brien Watson, ainsi que notre président actuel, Steve Drost. Enfin, je dois exprimer ma gratitude à toute la population du Nouveau-Brunswick, en particulier aux militant(e)s et aux « fauteuses et fauteurs de trouble » de toutes les communautés de la province : vous êtes l'étincelle qui déclenche le moteur du changement.

Composition des équipes et comités

Équipe de négociation centralisée

*Les huit noms associés aux sections locales énumérées ci-dessous sont les président(e)s élus pour leurs unités de négociation respectives.

SCFP 1190	Brent Wiggins	Manœuvres et métiers (transport et infrastructure)
SCFP 1251	Chris Curran	Soins et services institutionnels (services correctionnels et Buanderie de Saint-Jean)
SCFP 1252	Norma Robinson	Conseil des syndicats des foyers de soins du N.-B.
SCFP 1253	Iris Lloyd	Conseil des syndicats des districts scolaires du N.-B. (chauffeuses et chauffeurs d'autobus, concierges et entretien)
SCFP 1418	Shawna Morton	Réhabilitation et thérapie (travailleuses et travailleurs sociaux, ADRH, agent(e)s de probation, droits de la personne, agent(e)s de programmes et culture)
SCFP 1840	Patricia Brewer	Sténographes de la Cour provinciale
SCFP 2745	Theresa McAllister	Personnel de soutien en éducation
SCFP 5017	Pierre Bourgeois	New Brunswick Community College (Pierre a assuré la liaison pour la partie 4 du gouvernement du Nouveau-Brunswick : sections locales 963, 1866, 5017 et 5026)
SCFP-N.-B.	Steve Drost	Président
Personnel du SCFP	Sandy Harding	Directrice régionale pour les Maritimes
Personnel du SCFP	Gabrielle Ross-Marquette	Recherchiste
Personnel du SCFP	Danika Dupuis-Parker	Représentante syndicale

Personnel du SCFP assigné aux équipes de négociation centralisée

SCFP 963	Denis Bruns	Coordonnateur
SCFP 1190	Danika Dupuis-Parker	Coordonnatrice
SCFP 1251	Mike Davidson	Négociateur
	Andrew Woodcock	Coordonnateur
SCFP 1252	Ralph McBride	Coordonnateur
	Samuel LeBlanc	Coordonnateur
SCFP 1253	Mike Meahan	Coordonnateur
	Marcos Salib	Conseiller syndical
SCFP 1418	Michelle LeBlanc	Conseillère syndicale
SCFP 1840	René Doucet	Coordonnateur
SCFP 1866	Patrick Roy	Coordonnateur
SCFP 2745	Trent Snickers	Coordonnateur
SCFP 5017	Kim McCaffrey	Coordonnatrice
SCFP 5026	Guy Ward	Coordonnateur
	Sandy Harding	Directrice régionale pour les Maritimes
	Gabrielle Ross-Marquette	Rechercheuse
	Simon Ouellette	Conseiller en communications
	Aditya Rao	Conseiller en matière de droits de la personne
	Emily Niles	Rechercheuse
	Matthew Stella	Conseiller en communications

Équipes de négociation des sections locales

SCFP 963 Alcool N.-B.	Jamie Agnew, Lisa Vincent, Raymond Thibodeau, Denis Melanson et Paul Lavigne
SCFP 1190 Manœuvres et métiers	Brent Wiggins, Joey Kelly, Heather Holland, Jean-Guy Richard, Michel Losier, Maurice Gullison et Scott Jamer
SCFP 1251 Soins et services institutionnels	Chris Curran, Cindy O'Donnell, Tanya Monteith, Tara Winzar, Heather Flaherty, Cindy Johnson et Maurice LeBlanc
SCFP 1252 Conseil des syndicats hospitaliers du N.-B.	Norma Robinson, Lisa Allen, Bryan Harris, Sue Touchie, Charline Cormier, Kim Davidson, Scott Floyd, Ellie Michel, Cheryl Omvlee, Daniel Boucher, Charles Dupuis, Joseph Lanteigne et Mary Jardine
SCFP 1253 Conseil des syndicats des districts scolaires du N.-B.	Iris Lloyd, Kelly Way McCurdy, Will Thibodeau, Gérald Landry, Brian Guitard, Jeanette Curtis, Krista Duguay, Tim Whippie, et Craig Avery
SCFP 1418 Réhabilitation et thérapie	Shawna Morton, Gary Burris, Tracy Hookey et Martine Levesque
SCFP 1840 Sténographes de la Cour provinciale	Patricia Brewer, Brenda Renouf et Lorraine Urquhart
SCFP 1866 Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail	Ryan Wentworth, Charlene Gordon, Heather Vail, Monique Rogers et Joanne Vautour
SCFP 2745 Personnel de soutien en éducation	Theresa McAllister, Christianne Robichaud, Sherry Wilkins, Marilyn MacCormack, Sharon Thompson, Erin McAllister, Michael Osborne et Elise Richard
SCFP 5017 NB Community College	Pierre Bourgeois, Rob Burke, Victor Landry et Dave Dunnett
SCFP 5026 Collège communautaire du N.-B.	Brian Nadeau, Eric Ravelojaona et Christine Goguen

Équipe Solidarité

Sharon Teare	Présidente, Conseil des syndicats hospitaliers du N.-B.
Laurie Anderson	Présidente, Syndicat des services communautaires du N.-B.
Jill Greene	Présidente, Comité des employés municipaux du N.-B.
Kimberly Copp	Secrétaire-trésorière, SCFP-N.-B.
Serge Plourde	Président, SCFP 4193 Vice-président pour les petites sections locales, SCFP N.-B.
Leah Logan	Présidente, SCFP 946 Vice-présidente pour les petites sections locales, SCFP N.-B.

L'Équipe Solidarité était composée de conseils et de sections locales du SCFP qui n'étaient pas en négociation. Ils ont joué un rôle clé en soutenant les groupes qui se préparaient à faire la grève.

Personnel du SCFP des Maritimes affecté au quartier général et aux piquets de grève

Région de Fredericton	Jeff Bate-Boerop, Sheila Bourque, Denise Breau, Danika Dupuis-Parker, Glen Gallant, Sandy Harding, Liana Lacey, Simon Ouellette, Aditya Rao, Gabrielle Ross-Marquette, Patrick Roy, Trent Snickers et Gaby Williams
Région de Woodstock et Perth	Ralph McBride, Kim McCaffrey et Chris Kennedy
Région de Bathurst	Karen Blanchard et June Savoie
Région de Dalhousie	Louise Firlotte, Janice Melanson et Lynne Williams-Lepage
Région de Miramichi	René Doucet
Région de Tracadie et Saint-Quentin	Guy Ward
Région d'Edmundston	Gérald LeBlanc et Lise Michaud
Région de Moncton, Sackville et Bouctouche	Chantal Bourgeois, Denis Brun, Karla Carnegie-MacDonald, Stacy Delaney, Joline LeBlanc, Michelle LeBlanc, Samuel LeBlanc, Lori MacKay, Marcos Salib et Mary Vincent
Région de Saint-Jean et Hampton	Amanda Atherton, Sherri Comeau, Joseph Cormier, Michael Davidson et Michael Meahan
Région de Sussex	Andrew Woodcock
Région de St. Stephen	Tamara Elisseou



Une belle énergie sur la ligne de piquetage à Edmundston, le soir du 3 novembre 2021.

Photo : Cole Burston

Éditeurs et auteurs

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) est le plus important syndicat au Canada. Il représente 715 000 membres dans les domaines de la santé, des services d'urgence, de l'éducation, de l'apprentissage et des services éducatifs de garde à l'enfance, des municipalités, des services sociaux, des bibliothèques, des services d'utilité publique, des transports, du transport aérien et plus encore.

Le SCFP est le plus grand syndicat au Nouveau-Brunswick et représente actuellement plus de 28 000 membres. Le SCFP a six bureaux à travers la province.

La COOP Média NB est un média indépendant géré par ses membres. Il publie des articles dans une optique de justice sociale et tient compte du point de vue des

travailleuses, des travailleurs, des étudiant(e)s, des Autochtones et d'autres groupes marginalisés. La COOP Média NB a assuré le contrôle éditorial de ce projet.

Ce livre est disponible dans les deux langues officielles et peut être téléchargé à partir du site Web du SCFP (SCFP.ca) et du site Web de COOP Média NB (nbmediacoop.org). Des liens sur ce dernier site mènent aussi aux articles publiés pendant la grève de 2021.

Auteurs

Susan O'Donnell est membre de la COOP Média NB. Elle est une chercheuse et une professeure adjointe à l'Université St. Thomas de Fredericton. Elle a été présidente du groupe de négociation national

de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, qui représente les chercheuses et les chercheurs du Conseil national de recherches du Canada. (IPFPC CNRC-AR/ACR).

David Gordon Koch est journaliste et administrateur à temps partiel de la COOP Média NB. Avant de se joindre à la COOP Média NB, il a travaillé comme journaliste pour le *Times & Transcript*, où il était membre de la section locale 30636 de SCA Canada (Moncton Typographical Union).

Les auteurs remercient David Frank pour ses inestimables commentaires et contributions à l'ensemble du projet. Nous remercions Steve Drost, Sandy Harding et Simon Ouellette pour les nombreuses et agréables heures passées

ensemble sur Zoom à discuter de la campagne *Mettons fin au mandat, Négociations vers l'avant* et de la grève. Merci aux membres du SCFP au Nouveau-Brunswick interviewés pour ce projet : Michel Losier de la section locale 1190, Brandon Boucher de la section locale 1251, Terry Crouse de la section locale 1252, Melinda Warren de la section locale 1418, Lorraine Urquhart de la section locale 1840, Melissa Brown de la section locale 2745, Jason Saint-Onge de la section locale 5108 et Christine Goguen de la section locale 5026.

David Frank, professeur émérite d'histoire canadienne à l'Université du Nouveau-Brunswick, a rédigé l'introduction. Il est l'auteur de *Solidarités provinciales : Histoire*

de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick (2013).

Steve Drost et **Sandy Harding** ont rédigé la conclusion. Steve Drost est un travailleur social spécialisé en protection de l'enfance qui a travaillé en première ligne pendant plus de 30 ans. Tout au long de sa carrière, il a milité au sein du mouvement syndical. Avant d'être élu président du SCFP-Nouveau-Brunswick, il a occupé plusieurs postes de direction au sein du syndicat, notamment celui de président de la section locale 1418 (Réadaptation et thérapie) de 2013 à 2021. Sandy Harding compte près de 30 ans d'expérience comme militante au sein du SCFP. Son implication a débuté en 1992

quand elle est devenue membre du personnel de soutien scolaire de la section locale 2745. Après avoir occupé plusieurs postes électifs au sein du syndicat, elle a accepté un poste de conseillère syndicale en 2013, puis est devenue directrice régionale du SCFP pour les Maritimes en 2017.



Ligne de piquetage à Sussex, le 4 novembre 2021.

Photo : Cole Burston

SCFP·CUPE

